

■ ACTUALITÉ
Jacques Lafortune,
nouvel administrateur
aux PLQ

■ MÉDECINE VÉTÉRINAIRE
**Connaître
ses ennemis,
c'est payant!**

L'ALTERNATIVE AUX ANTIBIOTIQUES



Les antibiotiques sont utilisés pour traiter, et non pas pour résoudre les problèmes de santé du troupeau. Désormais, il est possible d'en finir avec les maladies et cela peut se faire de manière naturelle! Il y a 20 ans, nous avons commencé à chercher une solution génétique et c'est ainsi qu'est né Immunité+.

En combinant les taureaux Immunité+ avec le test génomique femelle Elevate, vous pourrez en finir avec les maladies en augmentant la capacité immunitaire de votre troupeau par le biais de la génétique.



Apprenez-en davantage sur cette exclusivité Semex au bit.ly/semeximmunitéplus



1 866 737-2427 • ciaq.com • 

19 septembre

VOLUME 40 - NUMÉRO 1



ÉDITORIAL

Élections fédérales: faites-vous entendre! 5

ACTUALITÉ

Jacques Lafortune, nouvel administrateur aux PLO

Jacques Lafortune, président des Producteurs de lait de Lanaudière, est engagé pour défendre la production laitière partout sur le territoire et pour assurer à la relève des conditions de vie et de travail qui leur permettront de réussir leur projet d'entreprise agricole. Son message principal: travaillons ensemble, plus efficaces et avec une bonne gestion, pour aller plus loin 7

ACTUALITÉ

Harmonisation des règles de qualité du lait: dernières modifications importantes

À compter du 1^{er} novembre 2019, tous les producteurs des provinces de P5 produiront selon des règles de qualité du lait harmonisées 10

PROACTION

Écorner en douceur

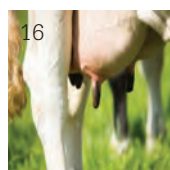
À partir du mois de septembre, dans le cadre du programme proAction, il devient obligatoire d'utiliser à la fois un anesthésique et un analgésique pour soulager la douleur lors d'un écornage. C'est une pratique que connaissent bien les propriétaires de la ferme Kajo, puisqu'ils l'ont adoptée il y a déjà six ans. . . 14

LACTANET

PRODUCTION LAITIÈRE DURABLE

6 raisons de favoriser la santé du pis

Lors de la session de clôture du dernier sommet sur la mammite de la Fédération internationale du lait, le Norvégien Olav Østerås a présenté une conférence sur le rôle de la prévention et du traitement de la mammite pour une production laitière durable à l'échelle mondiale. Voici six points à retenir de la présentation du D^r Østerås 16



16

TECHNIQUE

Construction: quelques pièges à éviter

Même bien planifié, un projet de construction peut réserver des surprises. Voici certaines des plus fréquentes et les moyens de les éviter 19

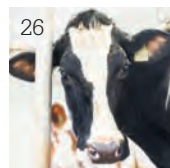


19

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

Connaître ses ennemis, c'est payant!

Lorsqu'un animal est malade et a de la fièvre, le premier réflexe est souvent d'administrer un traitement antibiotique. Serait-ce plus rentable de prendre le temps d'effectuer des tests diagnostiques? Oui, parce qu'une utilisation judicieuse des antibiotiques peut accroître vos bénéfices à la ferme. . . . 26



26

RECHERCHE

Nouvelles avancées de la chaire sur la vie durable des bovins laitiers: miser sur le confort!

Augmenter la quantité de litière et allonger la stalle procure un plus grand confort aux vaches, ce qui se traduit par moins de blessures et plus de repos. C'est ce qu'a confirmé l'équipe de recherche de la Chaire de recherche industrielle sur la vie durable des bovins laitiers à l'Université McGill, qui se penche également sur la question de la longévité et la productivité 31



40

SÉCURITÉ

Les gaz d'ensilage, sournois et mortels

Le 27 juillet 2019, un jeune travailleur est décédé à la suite d'une intoxication alors qu'il s'affairait à des tâches dans un silo. Depuis 2016, quatre personnes ont perdu la vie dans les mêmes conditions. C'est trop de décès, beaucoup trop. . . 34

LES PRODUCTIONS SUPÉRIEURES DE LACTANET 22

LES PRODUITS LAITIERS S'ANNONCENT 36

À PROPOS DE LA PRODUCTION 40

AILLEURS DANS LE MONDE 44

LA RECETTE 45

L'ACTUALITÉ LAITIÈRE EN BREF 47



Une
véritable
innovation
agricole

JE SUIS AGRICULTEUR



**RACHELLE
MAILLOUX**

Sainte-Angèle de Monnoir, QC

Je suis la quatrième génération de la famille qui travaille sur la ferme et je sais que nous pouvons faire encore mieux.

Je suis agriculteur. L'agriculture, c'est ma vie. JeSuisAgriculteur.ca



L'innovation en matière de bien-être des animaux, cela veut dire tirer les leçons du passé pour inspirer l'avenir. Lorsqu'il faut traiter la douleur et l'inflammation, Metacam® 20* pour injection procure un soulagement de la douleur rapide, précis et durable qui aide les animaux à atteindre leur plein potentiel.

* Solution injectable de Metacam® à 20 mg/mL

Metacam® est une marque déposée de Boehringer Ingelheim, utilisée sous licence.
© 2019 Boehringer Ingelheim (Canada) Ltée. Tous droits réservés.



Élections fédérales : faites-vous entendre!



Le 21 octobre
prochain, les
Canadiens seront
conviés aux urnes.
Aller voter est une
excellente occasion
de se faire entendre.
Mais d'ici là, nous
devons demeurer
attentifs aux
engagements des
différents partis
et être proactifs en
interpellant tous les
candidats à l'élection.

La production laitière est un secteur majeur de l'économie canadienne. Nous y contribuons chaque année avec 3,8 milliards de dollars en taxes et impôts, 19,9 milliards au PIB et 221 000 emplois. De plus, nous sommes présents dans 258 des 338 circonscriptions du pays. Ce sont autant de possibilités de rappeler nos attentes envers le prochain gouvernement. Il ne faut pas sous-estimer l'impact que peut avoir une discussion sincère avec un candidat ou un député.

Nous surveillerons particulièrement les annonces concernant les compensations, la protection de la gestion de l'offre ainsi que l'étiquetage des produits canadiens. Notre demande est claire, le secteur laitier doit être indemnisé pleinement et équitablement pour les récents accords commerciaux. Les producteurs laitiers ont fait leur devoir. À la demande du gouvernement, nous avons participé aux comités pour déterminer les compensations. Dès la fin de janvier 2019, nous avons fait connaître le détail des pertes.

Maintenant, nous demandons à tous les partis politiques de garantir le respect des engagements pris. Les producteurs s'attendaient à connaître les modalités le plus rapidement possible, mais les retards se sont accumulés. Les impacts de l'AECG et du PTPGP se font déjà sentir. Il faut rappeler aux candidats que les producteurs de lait ont fait les frais des concessions canadiennes et qu'ils doivent être compensés. Ce n'est pas une question de partisanerie. Peu importe le parti élu, les sommes doivent être versées aux producteurs. C'est un devoir de l'État envers un secteur économique primordial qui a payé pour le bénéfice du reste de l'économie canadienne.

Nous nous attendons aussi à ce que le gouvernement soit au rendez-vous lorsque l'ACEUM sera ratifié. Pour ces trois accords, c'est 8,4 % de la production canadienne qui a été cédée à tout jamais, l'équivalent de 450 millions de dollars de revenus bruts par année. Sans compter l'élimination de la classe 7 et le plafonnement de nos exportations qui pourraient nous coûter jusqu'à 350 millions de plus par année.

Les compensations annoncées dans le budget de mars dernier ne couvrent qu'une partie des pertes, mais elles aideront les producteurs à maintenir leur contribution majeure à l'économie. Au Québec seulement, les producteurs laitiers ont investi plus de 730 millions de dollars en 2018, de l'argent qui reste dans nos régions, qui crée des emplois.

L'annonce des compensations montre que le gouvernement reconnaît les impacts négatifs des accords sur notre secteur, mais ce que les producteurs veulent vraiment, c'est de continuer à produire le lait requis par le marché. Il faut bien faire comprendre aux candidats que nous avons assez donné. Le prochain gouvernement, quel que soit le parti, doit s'engager à soutenir notre modèle d'affaires et à assurer le maintien intégral de la gestion de l'offre. Il ne doit plus y avoir aucune concession dans les négociations commerciales, qu'elles soient en cours ou à venir.

Le maintien de la gestion de l'offre n'est pas seulement excellent pour les consommateurs, les transformateurs laitiers et les producteurs canadiens, il est essentiel au maintien de la vitalité des collectivités partout au pays. Ce système assure des produits locaux, frais et accessibles aux consommateurs tout en garantissant la stabilité des revenus des producteurs et de l'approvisionnement en lait. De plus, la recherche de l'équilibre entre l'offre et la demande permet de réduire le gaspillage. Toutes les formations politiques doivent être sensibilisées aux avantages de notre modèle et s'engager à maintenir son efficacité.

Un autre dossier à considérer est celui de l'étiquetage. Le gouvernement fédéral envisage notamment d'abaisser le seuil de contenu canadien pour utiliser le logo « Produit du Canada » de 98 % à 85 % et de supprimer l'exigence d'indiquer la provenance des ingrédients dans un produit « Fabriqué au Canada ».

Ces changements ne font qu'inciter l'utilisation additionnelle d'ingrédients étrangers alors que des options canadiennes sont disponibles. Avec les concessions de marchés dans les récents accords commerciaux, la pertinence d'un logo identifiant les produits laitiers faits de lait et d'ingrédients 100 % canadiens n'a jamais été aussi élevée pour nos consommateurs.

La période électorale est l'occasion parfaite de rappeler nos attentes et de faire passer nos messages. Je vous invite à participer activement à la campagne en allant à la rencontre de vos candidats et en leur demandant des engagements clairs envers le secteur laitier et la protection de notre modèle. Surtout, saisissez cette occasion de vous exprimer en allant voter. Impliquez-vous!

Bruno Lévesque

président



J'ai travaillé pendant des années sur l'amélioration génétique du troupeau, mais les derniers résultats ne sont pas vraiment ce que je cherchais!

DIRECTEUR – PUBLICATIONS ET VENTES
Charles Couture

**RESPONSABLE DE LA REVUE AUX PLO ET
RÉDACTEUR EN CHEF**
Yanick Grégoire

CHEF DE PUPITRE
Julie Desbiens

COLLABORATEURS
Agriculture et Agroalimentaire Canada, CIAQ, CRAAQ, Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, Grappe de recherche laitière, Groupes-conseils agricoles du Québec, ITA, Lactanet, Les Producteurs laitiers du Canada, Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Novalait, Réseau laitier canadien, Réseau canadien de recherche sur la mammitte bovine et la qualité du lait, STELA/INAF, UPA, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement, Université McGill, TCN (Anne Feltreau)

VENTES
pub@laterre.ca
Tél.: 450 679-8483, poste 7712-7398

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES
Sylvain Joubert, poste 7272
Marc Mancini, poste 7262
Daniel Lamoureux, poste 7275
Sans frais: 1 877 679-7809

ADMINISTRATION
Vincent Bélanger-Marceau

TIRAGE ET ABONNEMENTS
Lisa Higgins

CONCEPTION GRAPHIQUE
Sonia Boucher, Groupe Charest inc.

RÉVISION LINGUISTIQUE ET CORRECTION
Marie LeBlanc

PHOTO DE LA COUVERTURE
Fernand Lachance

PRÉIMPRESSION
La Terre de chez nous

IMPRESSION
Imprimerie FL Web

TARIFS D'ABONNEMENT
Un an: 19,55 \$; deux ans: 29,32 \$; trois ans: 39,09 \$
Tél.: 450 679-8483, poste 7274
abonnement@laterre.ca

CORRESPONDANCE
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à:
Le Producteur de lait québécois
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 415
Longueuil (Québec) J4H 4G3
Tél.: 450 679-0530, poste 8306
Télééc.: 450 679-5899
Courriel: plq@lait.qc.ca
Site internet: www.lait.org
Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec
3^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 0228-1686

Poste-publications, convention n° 40028511
Courrier 2^e classe, enregistrement n° 5066
Toute reproduction totale ou partielle du *Producteur de lait québécois* est interdite sans l'autorisation du rédacteur en chef.

COMMANDER

le recueil de caricatures
Le diable est aux vaches

Le recueil de caricatures *Le diable est aux vaches* regroupe 60 caricatures de Charles Kohnen, parmi les meilleures déjà parues dans la revue *Le producteur de lait québécois*.

Ce recueil de caricatures vous est offert en promotion à 10 \$, taxes et livraison incluses.

Vous pouvez le commander par téléphone au **450 679-0540**, poste 8306 ou en envoyant un chèque (à l'ordre des Producteurs de lait du Québec) ainsi que votre nom, adresse et numéro de téléphone à l'adresse suivante :



Obtenez
votre
exemplaire!

**Les Producteurs de lait
du Québec
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien,
bureau 415
Longueuil (Québec)
J4H 4G3**

Jacques Lafortune, nouvel administrateur aux PLQ

- Jacques Lafortune, président des Producteurs de lait de Lanaudière, est engagé pour défendre la production laitière partout sur le territoire et pour assurer à la relève des conditions de vie et de travail qui leur permettront de réussir leur projet d'entreprise agricole. Son message principal : travaillons ensemble, plus efficaces et avec une bonne gestion, pour aller plus loin.

Par YANICK GRÉGOIRE, directeur adjoint aux communications, affaires publiques et vie syndicale, et ALEXANDRA PERRON, agente de communication, PLQ

Lorsque l'associé de la Ferme Jean-Claude Lafortune et Fils inc., Jacques, explique pourquoi il s'implique, il nous parle de son affection pour les vaches laitières et la production, mais surtout de sa relève à la ferme, et de la relève en général dans la production laitière : « C'est sûr que j'ai une passion pour les animaux, c'est un gène que j'ai hérité de mon père. J'ai gagné ma vie avec la production laitière et je veux que les jeunes aussi puissent bien gagner leur vie. C'est pour cette raison que j'ai décidé de m'engager : pour défendre les intérêts des producteurs et pour défendre les intérêts de la relève. »

Les intérêts des acteurs de la production laitière sont nombreux : économiques, sociaux, administratifs, etc. Mais d'emblée, Jacques aborde les intérêts politiques des membres en soulignant le travail à faire dans les dossiers de la gestion de l'offre et du guide alimentaire canadien.

Il préconise une approche active et commune pour faire face aux défis : « La solidarité dans l'implication, c'est ça qui fait que tu continues, quand tu vois que tu n'es pas tout seul. Je suis un gars positif dans la vie, quand il arrive des mauvaises nouvelles, on trouve une façon de s'en sortir. Avec le guide alimentaire, par exemple, c'est à nous de mettre de l'avant les bienfaits du lait. Ça nous remet en question, mais ça nous dit aussi go! il faut dire ce qu'on fait. Nos alliés, ce sont les consommateurs, à nous de leur parler ».





L'entreprise comporte un important volet culture avec près de 600 ha de maïs, 350 ha de soya, 75 ha en céréales et 100 ha de foin.

Le producteur, qui participe à plusieurs expositions, fait du contact direct avec les consommateurs une priorité. Il estime que c'est un moyen de parler des réussites dans le domaine de la production laitière et de rappeler l'importance de consommer localement tout en répondant aux questions du public. « J'étais à l'expo Rive-Nord, dit-il, où on avait du lait et de la crème glacée à distribuer. Je suis resté surpris, je dirais que 60 % des gens à qui on parlait connaissaient le logo de la vache bleue, et ils nous disaient: "Inquiétez-vous pas, on le cherche ce logo-là, puis on est derrière vous autres". On a un défi pour sensibiliser la population. Il faut continuer d'informer sur nos bonnes pratiques et de nous ajuster aux demandes des consommateurs. »

TRAVAILLER ENSEMBLE

La collaboration est une valeur importante pour Jacques Lafortune. « Tout seul, on va plus vite, mais ensemble, on va plus loin », rappelle-t-il. Que ce soit pour le travail de la filière laitière ou encore la solidarité avec les autres régions du Québec, pour Jacques, il est clair que les producteurs ont intérêt à renforcer leur union pour être en mesure de surmonter les prochains défis, par temps calme ou par tempête.



La Ferme Jean-Claude Lafortune et Fils inc. compte 290 têtes holsteins pur sang, dont 190 vaches en lactation. La moyenne de la production atteint 11 400 kg.

« On ne peut pas toujours être tous sur la même longueur d'onde, entre les régions, mais on fait tous partie de la même gang. On a de bons échanges et on est là pour faire avancer la collectivité », souligne-t-il.

LE POIDS BUREAUCRATIQUE

Le nouveau président de Lanaudière est favorable à l'innovation et à l'amélioration des pratiques, mais cela doit être compatible avec la réalité des producteurs, dans leurs activités quoti-

diennes. Il estime que les producteurs ont déjà beaucoup de formulaires à remplir pour être conformes, non seulement dans le cadre de différents programmes, mais également pour satisfaire les exigences du ministère de l'Environnement ou encore du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

« Oui, go! il faut aller vers ça [l'amélioration des pratiques], dit Jacques, mais qu'est-ce qu'on peut faire pour alléger le fardeau de la paperasse?



C'est la passion pour les vaches, la production laitière et le souci d'appuyer la relève qui motivent Jacques Lafortune dans son travail de producteur et dans son rôle d'administrateur.

Il faut que ça reflète la réalité dans le champ. Ce poids-là peut fragiliser les petites fermes. Je veux sensibiliser les gens qui siègent aux comités de cet enjeu, c'est un de mes chevaux de bataille. »

Jacques Lafortune garde aussi en tête les petites exploitations où le producteur est seul, avec sa conjointe ou encore sans employé. Les exigences des programmes pèsent plus lourd pour ces entreprises, ce qui les fragilise. Il explique : « La ferme moyenne a environ 70 vaches, les investissements pour démarrer sont très importants. Il ne faut pas échapper les petites fermes, ça serait inacceptable. Je suis allé aux États-Unis voir des fermes de 5 000, 18 000 vaches et je n'ai pas été impressionné. Quand je suis revenu, je me suis dit : on est-tu bien chez nous ! Ce n'est pas vers ça qu'on veut s'en aller. »

SANTÉ MENTALE

Selon Jacques, il y a quelque temps, la santé mentale des agriculteurs était encore un sujet tabou. Mais depuis un moment, les producteurs commencent à être plus sensibilisés à ces difficultés et peuvent intervenir. Le nouvel administrateur des PLQ a d'ailleurs partagé un souvenir où un confrère, qui éprouvait des difficultés, l'a contacté pour du soutien, notamment moral : « C'est le meilleur temps que je n'ai jamais investi. On est restés en communication durant une semaine jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée. Avant, on n'en parlait pas [de santé mentale]. »

Il rappelle que Les Producteurs de lait du Québec soutiennent l'organisme Au cœur des familles agricoles et qu'il s'agit d'une ressource disponible pour les agriculteurs, dont les producteurs laitiers.

SENSIBILISER LES POLITICIENS

Les hommes et les femmes politiques ne sont pas souvent proches du monde agricole, et c'est d'autant plus vrai lorsqu'ils viennent à former le gouvernement. Pour Jacques, il est important de redire que les producteurs sont des acteurs économiques importants, mais surtout des êtres humains qui doivent composer avec des difficultés et des pressions : « J'étais présent à la conférence de presse où François Legault a annoncé le 250 millions de



La préservation du modèle québécois des fermes laitières est importante pour Jacques : « Des fermes comme aux États-Unis, avec des milliers, des dizaines de milliers de vaches, ce n'est pas ce qu'on veut ici. »



L'une des priorités de Jacques Lafortune est de rappeler la réalité des producteurs et de limiter le poids de la bureaucratie.

dollars pour le programme d'investissement. Ça lui a été demandé justement, comment réduire la bureaucratie au niveau du gouvernement. Il nous a répondu que c'était dans ses objectifs et qu'il était sensible à ça. »

Pour sensibiliser les politiciens, il faut leur parler et leur faire part des défis de la production laitière, selon Jacques Lafortune. C'est un exercice à refaire périodiquement, les victoires du passé ne garantissent pas des victoires dans le futur. Mais Jacques reste confiant de la capacité des producteurs de lait de tirer leur épingle du jeu : « On a toujours eu à se battre pour défendre notre système. Je me souviens, quand j'ai commencé, la bataille était sur la première entente de libre-échange.

On se demandait s'il y allait avoir un avenir pour la production laitière. Puis, on est encore là. Et je suis sûr que dans l'avenir, il va continuer d'y avoir de la production. »

SES MOTIVATIONS ET SON IMPLICATION

Jacques Lafortune succède à Gilbert Perreault à titre de président de Lanaudière. « C'est un beau défi ! Mon défi personnel, c'est de garder l'équilibre entre l'implication, la famille et l'entreprise. Je ne veux pas délaissier l'un ou l'autre, et je pense que c'est faisable. Il faut savoir déléguer, c'est sûr, pour ne pas se décourager », dit-il.

Jacques a déjà été impliqué au sein du syndicat de gestion de son groupe conseil agricole de 1995 à 2000. Il a aussi été membre du conseil d'administration du Syndicat de base d'Achigan-Montcalm de mars 2014 à mars 2019, il a été premier vice-président d'avril 2015 à mars 2019. Depuis le 12 mars 2019, il est président des Producteurs de lait de Lanaudière et membre du conseil d'administration des Producteurs de lait du Québec.

PORTRAIT DE LA FERME

Jacques, son frère Alain et leurs enfants Mathieu et Guillaume (Alain) ainsi que Hugo et Audrey (Jacques) sont les six associés et propriétaires de la Ferme Jean-Claude Lafortune et Fils inc., de Saint-Roch-de-l'Achigan dans Lanaudière. Les enfants sont la troisième génération dans l'entreprise. Si tout le monde participe à tous les travaux, chacun se spécialise selon ses compétences ou intérêts (champ, machinerie, gestion du troupeau, etc.). Gaétane, la conjointe de Jacques, s'occupe de la comptabilité de l'entreprise. Thérèse, la conjointe d'Alain, donne aussi un coup de main à la ferme.

Parmi les 290 têtes holsteins pur-sang du troupeau, on retrouve 190 vaches en lactation. La moyenne de la production atteint 11 400 kg. L'entreprise comporte aussi un important volet culture avec près de 600 ha de maïs, 350 ha de soya, 75 ha en céréales et 100 ha de foin. En plus d'assurer l'autosuffisance de la ferme, une grande partie de ces récoltes est commercialisée. La Ferme Jean-Claude Lafortune et Fils inc. réalise également des travaux à forfait dans sa région. ■

Harmonisation des règles de qualité du lait: dernières modifications importantes

■ **À compter du 1^{er} novembre 2019, tous les producteurs des provinces de P5 produiront selon des règles de qualité du lait harmonisées.**

Depuis la conclusion de l'Accord sur la mise en commun du lait dans l'est du Canada (P5), qui remonte à 1996, les Producteurs de lait du Québec et les autres organisations provinciales travaillent à harmoniser leurs règles de production et de mise en marché de lait (quotas, qualité, transport, etc.).

Une entente concernant l'harmonisation des règles de qualité du lait a été conclue entre les provinces de P5 en 2015, pour une mise en œuvre au plus tard le 1^{er} novembre 2019.

À ce jour, seules les règles de qualité encadrant le respect des normes bactériennes et de cellules somatiques ne sont pas encore complètement harmonisées. L'Ontario a finalisé l'implantation des dernières règles en 2018, tandis que certaines provinces des Maritimes les ont mises en place en 2017. Au Québec, les changements prévus dans cette entente seront instaurés le 1^{er} novembre prochain.

À compter de cette date, trois modifications importantes seront

apportées aux règles de qualité pour les bactéries et les cellules somatiques :

1. La première modification touche la méthode de calcul pour le déclenchement des pénalités. Cette dernière sera dorénavant basée sur un système de pourcentage de résultats d'analyses hors norme, appelé « infraction », afin d'établir si une pénalité doit s'appliquer.
2. Deuxièmement, les niveaux de pénalités seront augmentés de 1 \$ par hectolitre.
3. Troisièmement, la fréquence des analyses de bactéries totales passera d'une à quatre par mois¹.

Les autres exigences qualitatives, dont celles de l'adultération du lait par l'eau, par les antibiotiques et par les antiseptiques, demeurent inchangées.

RÈGLES DE QUALITÉ DU LAIT CRU POUR LES BACTÉRIES ET LES CELLULES SOMATIQUES : EN RÉSUMÉ

NORMES ET FRÉQUENCE

Bactéries totales (BT)

- Ne doit pas excéder 121 000 BT par millilitre de lait.
- 4 analyses par mois

Cellules somatiques (CS)

- Ne doit pas excéder 400 000 CS par millilitre de lait.
- À chaque collecte de lait

NOUVELLES RÈGLES

- Les résultats de qualité hors norme sont comptabilisés sur une base mobile de 3 mois.
 - Chaque résultat hors norme amène une infraction.
- La pénalité sera appliquée si :**
- le nombre d'infractions sur une période de 3 mois est plus grand ou égal à 40 % des résultats d'analyse **ET**
 - il y a au moins une infraction dans le mois en cours.

NIVEAUX DE PÉNALITÉS

Sur une période mobile de 12 mois

1^{re} pénalité

3 \$ par hectolitre de lait

2^e pénalité

4 \$ par hectolitre de lait

3^e pénalité et suivantes

5 \$ par hectolitre de lait

MÉTHODE DE DÉCLENCHEMENT DES PÉNALITÉS

Chaque résultat d'analyse se situant en dehors de la norme, c'est-à-dire qui a un comptage de 121 000 BT ou de 400 000 CS et plus par millilitre de lait, amènera une infraction au dossier du producteur. Le producteur qui

aura 40 % et plus d'infractions sur une période de trois mois, dont au moins une dans le mois en cours, sera pénalisé pour ce mois. Le niveau de pénalité appliqué sera déterminé selon qu'il s'agit de la première, de la deuxième ou de la troisième pénalité appliquée au cours des 12 derniers mois. Une

quatrième pénalisation à l'intérieur de 12 mois entraînera l'arrêt de la collecte du lait du producteur.

Des avis préventifs par courriel ou par messagerie texte continueront à être envoyés au producteur si les résultats d'analyse atteignent 50 000 BT ou 350 000 CS par millilitre de lait.

EXEMPLE DE CALCUL – CELLULES SOMATIQUES (CS)*

NOMBRE D'ANALYSES	1 ^{er} MOIS NOVEMBRE 2019		2 ^e MOIS DÉCEMBRE 2019		3 ^e MOIS JANVIER 2020	
	CS (PLUS DE 400)	INFRACTIONS	CS (PLUS DE 400)	INFRACTIONS	CS (PLUS DE 400)	INFRACTIONS
1	342		411	1	337	
2	399		212		306	
3	401	1	199		346	
4	534	2	272		198	
5	392		341		419	1
6	482	3	314		319	
7	460	4	264		311	
8	507	5	448	2	433	2
9	565	6	294		437	3
10	436	7	308		491	4
11	596	8	412	3	451	5
12	557	9	306		427	6
13	597	10	422	4	398	
14	577	11	353		265	
15	382		335		315	
16			342			
Nombre d'infractions (mois en cours)		11		4		6
Nombre d'infractions (3 derniers mois)		11		15		21
Pourcentage des analyses hors norme (3 derniers mois)		N/A		N/A		21 infractions/ 46 résultats 45,6 % hors norme
Conséquence		N/A		N/A		Pénalité
Niveau de pénalité		N/A		N/A		1^{re} pénalité 3 \$ par hectolitre de lait

* Aucune pénalité n'est applicable les 2 premiers mois de l'entrée en vigueur des nouvelles règles. Par contre, s'il y a lieu, une pénalité peut être appliquée à partir du 3^e mois (dès janvier 2020).



PROCESSUS DÉCISIONNEL

A	Y a-t-il au moins un résultat hors norme dans le mois en cours?	Oui/Non
B	Puisque la réponse est Oui , calculez le nombre d'infractions pour les 3 derniers mois.	11 + 4 + 6 = 21 infractions pour novembre 2019, décembre 2019 et janvier 2020
C	Calculez le nombre total de résultats d'analyses pour les 3 derniers mois.	15 + 16 + 15 = 46 résultats d'analyses
D	Calculez le pourcentage d'infractions pour les 3 derniers mois.	(21/46) x 100 = 45,6 %

EXEMPLE DE CALCUL – BACTÉRIES TOTALES (BT)*

NOMBRE D'ANALYSES	1 ^{er} MOIS NOVEMBRE 2019		2 ^e MOIS DÉCEMBRE 2019		3 ^e MOIS JANVIER 2020		4 ^e MOIS FÉVRIER 2020	
	BT (PLUS DE 121)	INFRACTIONS	BT (PLUS DE 121)	INFRACTIONS	BT (PLUS DE 121)	INFRACTIONS	BT (PLUS DE 121)	INFRACTIONS
1	160	1	230	1	60		122	1
2	140	2	160	2	100		134	2
3	130	3	150	3	30		70	
4	200	4	75		75		75	
Nombre d'infractions (mois en cours)		4		3		0		2
Nombre d'infractions (3 derniers mois)		4		7		7		5
Pourcentage des analyses hors norme (3 derniers mois)		N/A		N/A		7 infractions/ 12 résultats 58,3 % hors norme Aucun résultat d'analyse hors norme dans le mois en cours		5 infractions/ 12 résultats 41,6 % hors norme Au moins un résultat d'analyse hors norme dans le mois en cours
Conséquence		N/A		N/A		Pas de pénalité		Pénalité
Niveau de pénalité		N/A		N/A		N/A		1^{re} pénalité 3 \$ par hectolitre de lait

* Aucune pénalité n'est applicable les 2 premiers mois de l'entrée en vigueur des nouvelles règles. Par contre, s'il y a lieu, une pénalité peut être appliquée à partir du 3^e mois (dès janvier 2020).



PROCESSUS DÉCISIONNEL – JANVIER 2020

A Y a-t-il au moins un résultat hors norme dans le mois en cours?

Oui/**Non**

Dans cet exemple, le producteur a corrigé son problème en janvier et n'a aucune infraction dans le mois en cours. Aucune pénalité ne s'applique en janvier.

PROCESSUS DÉCISIONNEL – FÉVRIER 2020

A Y a-t-il au moins un résultat hors norme dans le mois en cours?

Oui/Non

B Puisque la réponse est **Oui**, calculez le nombre d'infractions pour les 3 derniers mois.

3 + 0 + 2 = **5 infractions** pour décembre 2019, janvier 2020 et février 2020

C Calculez le nombre total de résultats d'analyses pour les 3 derniers mois.

4 + 4 + 4 = **12 résultats** d'analyses

D Calculez le pourcentage d'infractions pour les 3 derniers mois.

(5/12) x 100 = **41,6 %**

MODALITÉS D'IMPLANTATION

Les nouvelles règles de qualité seront en vigueur le 1^{er} novembre 2019. Les résultats d'analyses étant comparabilisés sur une période de trois mois, le premier mois où une pénalité pourra s'appliquer est janvier 2020. Cette période de transition facilitera le changement et permettra aux producteurs de s'adapter aux nouvelles façons de faire pour rectifier le tir, le cas échéant.

PRIMES À LA QUALITÉ ET CONCOURS LAIT'XCELLENT

Il n'y aura pas de changements dans la méthode de calcul pour établir l'admissibilité aux primes qualité ainsi que pour le concours *Lait'Xcellent*. Les Producteurs de lait du Québec continueront d'utiliser les moyennes arithmétiques des résultats d'analyses bactériologiques et de cellules somatiques. Il sera possible de les consulter dans le dossier Qualité de l'extranet.

LA QUALITÉ DU LAIT : UNE PRIORITÉ

En conclusion, la nouvelle méthode de calcul est plus souple et prend mieux en compte la tendance globale des résultats d'un producteur en plus d'être moins influencée par les résultats anormaux. L'ajout de nouveaux tests pour les bactéries totales, qui passeront d'un à quatre par mois, contribuera à améliorer les résultats de qualité du lait en fournissant plus

PRIMES À LA QUALITÉ ET CONCOURS LAIT'XCELLENT

PRIME	CRITÈRES	VALEUR
Qualité PLO	20 000 BT/ml et moins 200 000 CS/ml et moins	0,50 \$/hl
Qualité Conventions de mise en marché du lait	15 000 BT/ml et moins 150 000 CS/ml et moins	Contribution de 6 ¢/hl (financée à parts égales par les producteurs et les transformateurs). L'argent amassé est redistribué chaque mois aux producteurs qui se qualifient. Par exemple, la moyenne mensuelle de 2018 s'est élevée à 0,28 \$/hl.
Qualité pour le lait biologique	15 000 BT/ml et moins 250 000 CS/ml et moins	0,50 \$/hl

d'information aux producteurs sur l'efficacité des mesures prises. Le producteur pourra également s'ajuster plus rapidement en cas de résultats problématiques. Finalement, il s'agit d'une autre étape dans l'harmonisation des règles de production entre les provinces de l'accord P5 visant à traiter équitablement tous les producteurs, quelle que soit leur province. ■

¹ Les Producteurs de lait du Québec effectueront 48 analyses de bactéries annuellement. Comme on compte 52 semaines dans l'année, il y aura au plus 4 semaines sans prélèvement d'analyse afin d'assurer l'entretien de l'équipement ou pour couvrir des périodes de vacances.

AUGMENTEZ VOTRE PRODUCTIVITÉ



« DEMANDEZ POUR UNE DEMONSTRATION »



MM 700 MERGE MAXX® ANDAINEUR À TAPIS

- Durable, traitement en douceur du fourrage grâce aux pick-ups de grande capacité
- Pare-vents flottants optimisés automatiquement selon le volume de récolte
- La perte de feuille est limitée grâce au filet protecteur de série
- Options de décharge multiples pour plus de flexibilité

Largeur de travail du pick-up de 23 pi 10 po.

INVESTISSEZ DANS LA QUALITÉ
Kuhn-Canada.com    



Centre Agricole
Coaticook
Neuveville
Nicolet
Rimouski
Saint-Bruno
Saint-Maurice
Wotton

Les Équipements Adrien Phaneuf
La Durantaye
Marieville
Shefford
St-Clet
Upton
Victoriaville

Claude Joyal
Lyster
Napierville
Saint-Denis-sur-Richelieu
Saint-Guillaume
Stanbridge Station

Service Agro-Mécanique
Saint-Clement
Saint-Pascal

Services Agricole de Beauce
Sainte-Marie de Beauce

Les Équipements Colpron
Sainte-Martine

Machinerie de Ferme Kuhn inc. • Ste-Madeleine, QC • 888-808-5380

201234



Écorner en douceur

À PARTIR DU MOIS DE SEPTEMBRE, DANS LE CADRE DU PROGRAMME PROACTION, IL SERA OBLIGATOIRE D'UTILISER À LA FOIS UN ANESTHÉSIQUE ET UN ANALGÉSIQUE POUR SOULAGER LA DOULEUR LORS D'UN ÉCORNAGE. C'EST UNE PRATIQUE QUE CONNAISSENT BIEN LES PROPRIÉTAIRES DE LA FERME KAJO, PUISQU'ILS L'ONT ADOPTÉE IL Y A DÉJÀ SIX ANS.

Située à Coaticook, cette exploitation est la propriété de Karine Moreau et Jocelyn Lachance. Le troupeau de la ferme Kajo comprend 54 vaches en lactation logées dans une étable à stabulation entravée équipée d'un robot de traite.

Le troupeau comporte un nombre comparable de sujets de remplacement. « On a plus de relève que de coutume, signale Jocelyn. On a commencé à utiliser de la semence sexée sur une partie de nos vaches et en même temps, on a obtenu une proportion exceptionnellement élevée de génisses avec les vaches qu'on a continué de saillir avec la semence conventionnelle. On est en train de rééquilibrer les choses. »

L'entreprise comporte 80 hectares en culture comprenant des prairies, du maïs fourrager, du blé d'automne, de l'orge et des pâturages (pour les taures et les tarées).

Adeptes du fer chaud, l'éleveur effectue ses écornages lors de la visite mensuelle de sa vétérinaire. Il confie que c'est d'ailleurs sous son influence qu'ils ont adopté la double médication en 2013. « Danielle Fournier-Lévesque s'est spécialisée dans les veaux et elle est très bonne dans ce domaine », dit-il.

« C'était logique aussi d'adopter l'antidouleur, poursuit-il. Je n'aime pas avoir mal et je n'aime pas plus voir mes veaux souffrir. On pouvait voir dans leur comportement qu'ils souffraient durant les jours suivant l'écornage. Ils avaient la mine basse. Ils mangeaient moins et ils étaient plus craintifs. Avec l'antidouleur, ils retrouvent un comportement normal en quelques heures à peine. »

« Quand on y pense, ajoute Jocelyn, c'était nuisible aussi au point de vue performance. On faisait subir ça au veau à une étape importante de sa vie, où il est en croissance rapide. »

Soit dit en passant, l'antidouleur est tout aussi utile (et est maintenant obligatoire) lors d'un écornage à la pâte caustique. « La pâte caustique ne cause pas de douleur au moment où on l'applique, explique Mme Fournier-Lévesque. D'où l'impression que certains éleveurs peuvent avoir qu'un antidouleur n'est pas nécessaire. Mais comme il s'agit d'une brûlure chimique, il peut s'écouler quelques minutes ou même quelques heures avant que ça commence à faire mal » (voir à la page suivante le texte « Des résultats de recherche concluants »).

L'expérience de Jocelyn illustre à quel point le secteur laitier a évolué au cours des dernières années en matière de bien-être animal. « Quand on a acquis la ferme en 2006, se rappelle-t-il, c'est le tailleur de sabots qui écornait les veaux, et il faisait ça à froid! »

C'est en 2008 que le couple a commencé à utiliser un anesthésique local, en l'occurrence la lidocaïne. L'efficacité du traitement est apparue évidente. « Notre vétérinaire nous a dit que ce qui fait le plus mal au veau quand on écorne avec un anesthésique, c'est la piqûre! », lance Jocelyn. L'antidouleur post-écornage s'est ajouté cinq ans plus tard. Ces éleveurs utilisent le Metacam. Un pansement en aérosol, l'Aluspray, est ensuite appliqué pour protéger la plaie et l'aider à cicatriser.

Pour revenir à l'écornage, l'éleveur demeure attentif aux moyens de rendre la procédure encore plus aisée pour l'animal. Ainsi, il a décidé d'écorner plus tôt. « Je croyais qu'il valait mieux le faire une fois le veau sevré, explique-t-il. À la suggestion de notre vétérinaire, on va le faire à un mois plutôt qu'à deux mois et demi. »



Le copropriétaire de la ferme Kajo constate qu'avec l'analgésique, le veau retrouve son comportement normal en quelques heures à peine.



Jocelyn Lachance utilise un anesthésique et un analgésique depuis déjà six ans. « Je n'aime pas avoir mal et je n'aime pas plus voir mes veaux souffrir », dit l'éleveur de Coaticook.



Les chercheurs peuvent mesurer la douleur éprouvée par le veau lors de l'écornage en utilisant notamment comme indicateur le pourcentage de cortisol plasmatique.

Des résultats de recherche concluants

La douleur éprouvée par le veau après l'écornage peut se mesurer. Il existe pour ce faire différentes méthodes. Cela peut-être à l'aide de signes comportementaux : un veau éprouvant de la douleur après avoir été écorné est enclin par exemple à se frotter la tête ou à la secouer. Il peut aussi agiter les oreilles ou taper du pied. Et il va bien sûr beugler.

Une autre méthode consiste à mesurer la concentration de cortisol plasmatique. Le cortisol est une hormone dont la concentration dans le sang évolue en fonction du niveau de stress. Essentiellement, plus l'animal éprouve de la douleur, plus il est stressé et plus sa concentration de cortisol plasmatique est élevée.

En 2018, une équipe de recherche de l'Université de Guelph a passé en revue l'ensemble des études scientifiques qui ont porté sur la douleur associée à l'écornage avec fer à cautériser (les résultats de ce projet ont été publiés dans le *Journal of Dairy Science*).

Il ressort de cette méta-analyse que l'utilisation d'un anesthésique local favorise une diminution de la concentration de cortisol plasmatique jusqu'à deux heures après l'écornage, en comparaison avec un écornage sans anesthésique. Quatre heures après l'écornage avec anesthésique, la concentration de cortisol plasmatique a toutefois augmenté, ce qui démontre que le veau éprouve alors davantage de douleur. L'utilisation combinée d'un anesthésique et d'un analgésique s'avère bénéfique en réduisant la concentration de cortisol après quatre heures. Les chercheurs observent également un effet sur le comportement du veau.

La pâte caustique, source de douleur

Les recherches démontrent hors de tout doute que l'écornage avec pâte caustique cause lui aussi de la douleur. Ainsi, une étude réalisée elle aussi par l'Université de Guelph a constaté que le veau éprouve une douleur aiguë pendant au moins 180 minutes – ou trois heures – après un écornage à la pâte caustique. Devant ce constat, les auteurs de l'étude ont recommandé aux producteurs l'utilisation combinée d'un anesthésique et d'un analgésique lorsqu'ils appliquent cette méthode.

Utilisation d'un sédatif

Sur la question des sédatifs, la vétérinaire Danielle Fournier-Lévesque précise qu'ils ne sont pas des substituts à un anesthésiant ou à un analgésique : « L'utilisation d'un sédatif lors de l'écornage sert à diminuer le niveau de stress chez les veaux et à faciliter leur manipulation, et leur utilisation doit être supervisée par un vétérinaire. Par contre, l'utilisation d'un sédatif ne remplace ni l'anesthésie locale ni l'usage d'un anti-inflammatoire. Les sédatifs de la famille des alpha-2 agonistes qui sont communément utilisés (par exemple, le Rompun) peuvent avoir comme effet de diminuer temporairement la douleur, mais celui-ci est trop court, et c'est pourquoi il ne peut pas remplacer l'analgésie et l'anesthésie. »

Pour plus d'information sur le programme proAction, visitez le www.proaction.quebec.

Par [ISABELLE MORIN](#), D.M.V.,
coordonnatrice de la santé des troupeaux
laitiers, Lactanet

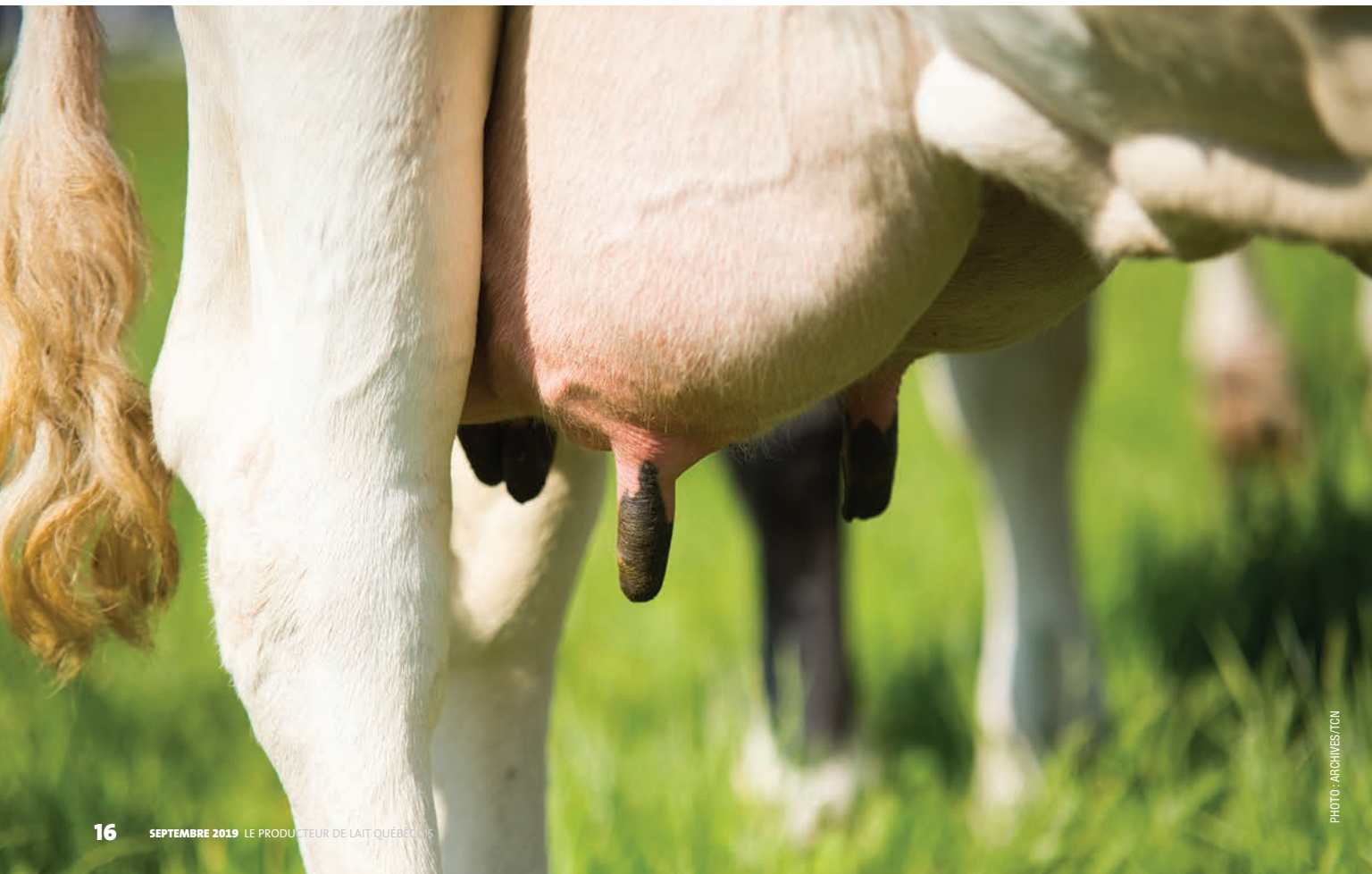
PRODUCTION LAITIÈRE DURABLE

6 raisons de favoriser la santé du pis

- Lors de la session de clôture du dernier sommet sur la mammite de la Fédération internationale du lait, le Norvégien Olav Østerås a présenté une conférence sur le rôle de la prévention et du traitement de la mammite pour une production laitière durable à l'échelle mondiale. Voici six points à retenir de la présentation du Dr Østerås.

1 LA PRÉVENTION DE LA MAMMITE EST ESSENTIELLE DANS UNE PERSPECTIVE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET EFFICACE DE LA PRODUCTION LAITIÈRE

Le lait est une source de protéines de grande qualité et revêt une importance particulière dans les pays en voie de développement (Afrique) où la production laitière est un maillon important du développement durable. Le développement durable, ce n'est pas seulement la lutte aux changements climatiques, c'est aussi une population en santé, bénéficiant d'une saine alimentation. Il est donc essentiel d'avoir accès à du lait nutritif, durable et sécuritaire, culturellement acceptable, et ce, à prix abordable.





400 millions
de personnes soutenues par les
emplois à temps plein créés en
soutien à la production laitière



200 millions
d'emplois directs ou
indirects dans le secteur laitier



37 millions
de fermes dirigées
par une femme

80 millions
de femmes impliquées
en production laitière



Des 7,5 milliards d'humains sur terre, 1 milliard est engagé dans la production laitière, de la ferme à la mise en marché, en passant par la transformation, pour alimenter 6 milliards de consommateurs de produits laitiers.

2 LA MAMMITE EST LA MALADIE AYANT LA PLUS GRANDE IMPORTANCE AUX YEUX DES PRODUCTEURS ET DES TRANSFORMATEURS

Dans son rapport annuel de 2018, la Fédération internationale du lait a présenté les résultats d'un sondage

mené auprès des producteurs et des transformateurs d'une douzaine de pays à qui on a demandé de classer les maladies les plus importantes à leurs yeux. Les graphiques suivants présentent les résultats de ce classement et nous apprennent qu'à la fois les transformateurs et les producteurs classent la mammite comme maladie de première importance.

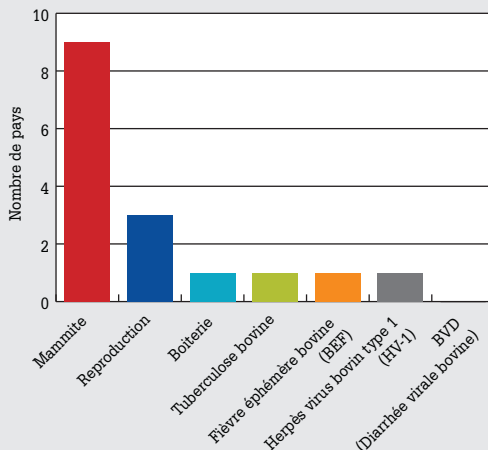
3 UNE GESTION DÉFICIENTE DE LA SANTÉ DU PIS PEUT MENACER LA SANTÉ HUMAINE

Peu de bactéries animales sont transmissibles à l'humain et la quasi-

totalité des bactéries présentes dans le lait est détruite par la pasteurisation. Cependant, il est encore commun dans certains pays, comme l'Inde, de consommer du lait cru non pasteurisé. Dans le cas de la présence de bactéries résistantes aux antibiotiques ou zoonotiques (transmissible de l'animal à l'homme et de l'homme à l'animal), qui s'adaptent à différents environnements, un risque pour la santé humaine subsiste.

En effet, les bactéries qui ont développé une résistance aux antibiotiques peuvent transmettre la résistance à d'autres bactéries présentes dans

NOMBRE DE PAYS OÙ LA MALADIE A ÉTÉ LISTÉE
COMME LA PLUS IMPORTANTE PAR LES
PRODUCTEURS LAITIERS



NOMBRE DE PAYS OÙ LA MALADIE A ÉTÉ LISTÉE
COMME LA PLUS IMPORTANTE PAR LES
TRANSFORMATEURS LAITIERS

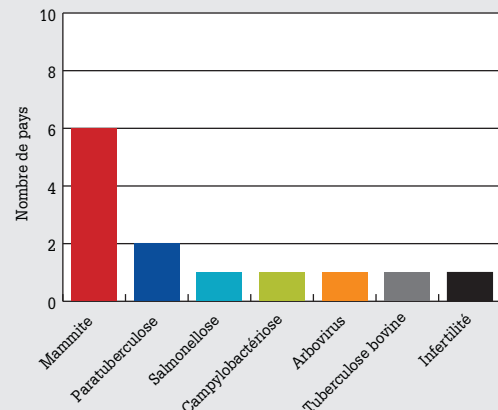




PHOTO : ARCHIVESTOCK

leur environnement. Par exemple, une bactérie présente dans le lait qui a développé une résistance aux antibiotiques et qui se retrouve dans une fosse à fumier pourrait transmettre cette résistance à d'autres bactéries.

En réponse à ce type de risque, la Wildlife Conservation Society a mis au point l'approche « Une santé », en 2004. Cette collaboration multisectorielle et multidisciplinaire s'applique aux échelles locale, régionale, nationale et mondiale. L'objectif est d'améliorer la santé du monde en mettant en évidence l'interconnexion entre la santé animale, la santé humaine et l'environnement partagé. Il y a quand

même une bonne nouvelle, et c'est que malgré tout, il ne semble pas y avoir d'apparition de résistance aux antibiotiques chez les agents pathogènes mammaires.

4 UN PLAN SUR MESURE POUR CHAQUE PAYS ET CHAQUE TROUPEAU DEVRAIT ÊTRE MIS EN PLACE

Il existe une grande variation des types de bactéries qui causent la mammite entre les pays et entre les régions d'un même pays. Par exemple, en ce qui concerne les staphylocoques autres que ceux de type *aureus* – ce qu'on appelait *staph spp.* dans les rapports de bactériologie du lait –, ils diffèrent beaucoup d'un pays à un autre, voire d'une région à une autre, et même d'une ferme à une autre. Il est donc important d'adapter les protocoles de traitement de la mammite pour chaque troupeau et d'avoir des lignes directrices régionales.

5 L'UTILISATION JUDICIEUSE DES ANTIBIOTIQUES AU TARISSEMENT RESTE UNE PRATIQUE À AMÉLIORER AU CANADA

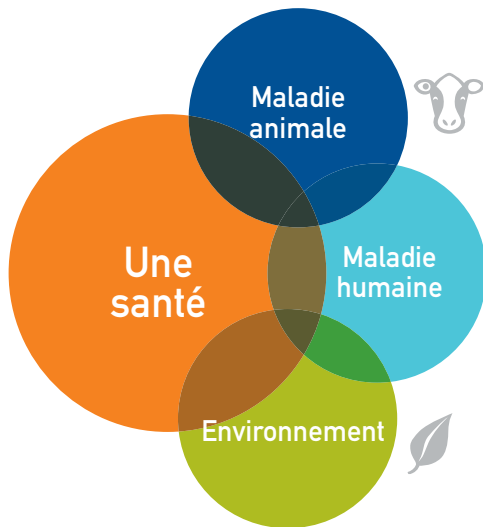
Près de 75 % des répondants à un sondage mené dans 27 pays utilisent des traitements sélectifs au

tarissement, c'est-à-dire qu'ils font majoritairement une culture de lait avant le tarissement et que le traitement (qui inclut de ne pas utiliser d'antibiotiques) est choisi en fonction du résultat. Grosso modo, les vaches négatives ne reçoivent pas d'antibiotiques au tarissement et les vaches positives à la culture reçoivent un antibiotique adapté au résultat de la bactériologie du lait. Pour fins de comparaison, au Canada, l'étude laitière nationale (Bauman et coll., 2015) nous apprenait que 85 % des fermes échantillonnées utilisent le tarissement universel, c'est-à-dire que toutes les vaches reçoivent un traitement d'antibiotiques à longue action au moment du tarissement. Le tarissement sélectif est recommandé depuis plusieurs années au Québec, mais il nous reste des habitudes à changer pour parvenir à la moyenne mondiale.

6 UNE BONNE PRÉVENTION DE LA MAMMITE AMÉLIORE LE BILAN CARBONE DE LA PRODUCTION LAITIÈRE

Un des impacts importants de la mammite, c'est bien sûr la perte de lait. Les résultats d'un sondage mondial indiquent que de 0,7 à 2,0 % du lait produit est jeté pour cause de mammite. Cet aspect est préoccupant, particulièrement si on considère la baisse d'efficacité, c'est-à-dire plus de CO₂ produit par litre de lait commercialisé. Le CCS a aussi un impact négatif sur la production laitière lorsqu'il est supérieur à 200 000 CCS/ml. Les pertes moyennes sont estimées à 170 à 520 litres de lait pour 305 jours de lactation.

Ainsi, bien que la santé du pis se soit considérablement améliorée ces dernières décennies, de nombreux défis subsistent non seulement à l'échelle mondiale, mais également au Canada. Dans un contexte de production laitière durable, au bénéfice des producteurs, des transformateurs et des consommateurs et en tout respect de l'environnement et du bien-être animal, il importe de poursuivre les efforts de contrôle et de prévention de la mammite dans les élevages laitiers du monde entier. ■



Construction : quelques pièges à éviter

- **Même bien planifié, un projet de construction peut réserver des surprises. Voici certaines des plus fréquentes et les moyens de les éviter.**

La construction d'un bâtiment a souvent des implications considérables pour une exploitation, que ce soit sur le plan financier ou sur celui de l'organisation du travail. On tient donc à ce que le chantier se déroule bien du début à la fin. Mais il peut y avoir des surprises pas nécessairement agréables. En s'appuyant sur des témoignages de producteurs, Valérie Tremblay et Linda Labrecque, du Groupe conseil agricole de Lotbinière-Nord, ont dressé une liste des plus fréquentes. Elles en ont d'ailleurs tiré une formation qu'elles dispensent aux producteurs de leur région.

En voici un aperçu.

PHOTOS : ANDRÉ PIETTE

Un principe de base à retenir : le producteur demeure toujours maître chez soi. En cas de désaccord sur la façon de réaliser une tâche ou d'installer un équipement, c'est lui qui a le dernier mot.



À partir de témoignages de producteurs, Valérie Tremblay et Linda Labrecque, du Groupe conseil agricole de Lotbinière-Nord, ont dressé une liste des « surprises » les plus fréquentes dans les chantiers de construction et proposent des moyens de les éviter.

HYPOTHÈQUE LÉGALE

La construction de l'étable, qui a été réalisée dans le cadre d'un contrat clé en main, est terminée depuis deux semaines. Une surprise attend le producteur ce matin-là : un huissier sonne à la porte pour lui remettre un avis d'inscription d'hypothèque légale.

Une hypothèque légale constitue un mécanisme de garantie des créances des entreprises impliquées dans la construction ou la rénovation d'un immeuble. Elle peut être appliquée jusqu'à 30 jours après la fin d'un chantier. Dans ce cas-ci, le producteur a découvert que le sous-traitant engagé par l'entrepreneur pour réaliser les travaux d'excavation n'avait pas été payé par ce dernier. Comment éviter qu'une telle situation survienne?

D'abord, en obtenant la liste de tous les sous-traitants et fournisseurs, liste que l'entrepreneur est tenu de fournir. Ensuite, en demandant à l'entrepreneur une soumission détaillant le coût de tous les équipements et de leur installation. « À partir de ces informations, le producteur peut synchroniser ses paiements avec l'état d'avancement des travaux, indique Valérie Tremblay. Il devrait aussi retenir 10 % du déboursé total jusqu'à ce que le chantier soit complètement terminé. »

« Un autre moyen à sa disposition, poursuit-elle, c'est de demander à l'entrepreneur après chaque étape de la construction une preuve écrite que le ou les sous-traitants concernés ont été payés et que l'hypothèque légale est levée. »

« Un moyen encore plus radical, enchaîne sa collègue, c'est d'émettre les chèques au nom de l'entrepreneur et du sous-traitant. C'est une approche qui choque certains entrepreneurs, mais elle protège bien le producteur. »

UN CONTRAT N'EST JAMAIS TROP DÉTAILLÉ

Le chantier a pris du retard. Il devait se terminer fin novembre, mais il s'est étiré jusqu'au début de mars. Le producteur n'en était aucunement responsable, n'ayant pris aucune décision ni commis aucun geste ayant entraîné ce retard. L'entrepreneur n'était simplement pas en mesure de respecter son engagement. Une des conséquences du retard, c'est qu'il a fallu chauffer le bâtiment pendant tous les mois d'hiver

L'ULTIME RESPONSABLE, C'EST LE PRODUCTEUR

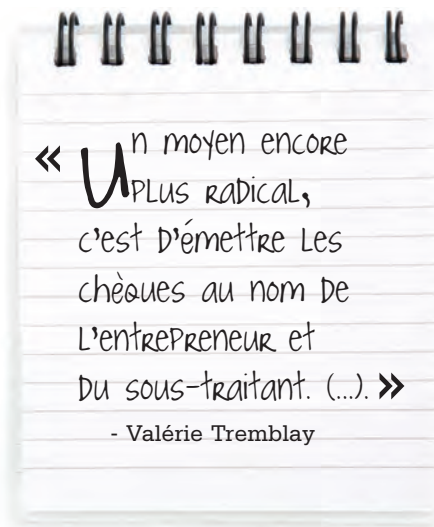
Un producteur a confié la construction de son étable à un entrepreneur. Il remarque qu'un des employés de l'entrepreneur ne s'attache jamais alors qu'il travaille sur la toiture, ce qui contrevient aux règles de sécurité. Constatant que son patron le laisse faire, le producteur décide d'aller lui-même avertir l'ouvrier et prend soin de noter dans son carnet la date où il donne son avertissement.

En avait-il le droit? Se mêle-t-il de ce qui ne le regarde pas? « C'est la chose à faire dans de telles circonstances, soutient Linda Labrecque. Il faut garder à l'esprit que le producteur est en tout temps l'ultime responsable de ce qui se passe dans son exploitation. On a même vu un cas où un producteur a congédié un des employés de l'entrepreneur parce qu'il jugeait son comportement dangereux. »

Rappelons au passage que les entreprises inscrites à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) sont tenues de donner un avis d'ouverture et de fermeture de chantier de construction.

MAÎTRE CHEZ SOI

Un producteur ou une productrice demeure toujours maître chez soi. Valérie Tremblay raconte un cas éloquent : « Le producteur avait prévu



insérer des fers d'angle dans la fente où passe la chaîne de la raclette à fumier. Quand il est entré dans l'étable, il a vu que le sous-traitant engagé par l'entrepreneur pour couler le béton ne le faisait pas même si les pièces avaient été livrées. Le sous-traitant a fait valoir à l'éleveur qu'il n'avait jamais eu à faire ça dans ses autres constructions, que c'était inutile et qu'il gaspillait son argent. De son côté, le producteur tenait à le faire pour éviter une usure prématurée du béton, étant donné qu'une chaîne provoque davantage de friction qu'un câble. Comme l'ouvrier ne voulait rien savoir, il l'a carrément mis à la porte et a ensuite appelé son entrepreneur pour l'aviser. »

CONSEILS EN VRAC

- ✓ Il est préférable d'attribuer à un membre spécifique de la ferme la responsabilité du projet de construction. « Même dans un projet clé en main, il faut être présent quotidiennement sur le chantier, souligne Linda Labrecque. De la même façon, une personne devrait prendre en charge le suivi des factures. C'est cette personne qui vérifie si les livraisons correspondent aux sommes facturées et si les prix correspondent au contrat. Certains producteurs vont jusqu'à payer quelqu'un pour le faire. Dans un contrat de deux millions de dollars, ça va vite! »
- ✓ S'assurer de bien comprendre les plans. « Il existe différents types de plans, note Valérie Tremblay. L'idéal est de disposer d'un plan pour soumission. »
- ✓ Ne se permettre aucun « tant qu'à y être ». Valérie Tremblay est consciente que c'est une recommandation radicale. « Il y a toujours des imprévus dans un chantier, dit-elle. C'est pour ça qu'on se donne un coussin de 15 à 20 % dans un budget de construction. S'il en arrive un, on l'évalue et on regarde si on peut couper ailleurs. Mais si on fait des changements de dernière minute pour apporter une amélioration à la construction, un *upgrade*, comme recouvrir la mangeoire avec de la céramique, ça risque d'entraîner des dépassements de coûts importants. C'est très facile de l'échapper. » À noter que l'excavation, l'électricité et la plomberie sont les volets où les dépenses imprévues s'avèrent les plus fréquentes.
- ✓ Ne jamais faire de paiement sur une soumission. Il faut une véritable facture avec numéros de taxes.
- ✓ Il est judicieux d'ajuster sa couverture d'assurance à mesure que le chantier progresse.

pour qu'il soit possible d'y travailler. La facture est salée : plusieurs milliers de dollars. Qui va la payer? « S'il n'y a rien dans le contrat à ce propos, le producteur pourrait être forcé de l'assumer, répond Valérie Tremblay. Il ne dispose d'aucun recours. »

Cette anecdote témoigne de l'importance de bien détailler contrats et soumissions. Cela réduira d'autant le risque de se retrouver avec des dépenses imprévues ou une réalisation qui ne correspond pas aux attentes du producteur. Les deux conseillères ne manquent pas d'exemples de détails à prendre en compte : Quel type de béton sera utilisé? De quel type d'acier sera faite la charpente? Qui achète les matériaux? Quels équipements fournit l'entrepreneur (grue, plateforme élévatrice, mini-excavateur, etc.)? Quand doivent débiter et s'achever les travaux? Y a-t-il des pénalités prévues si l'entrepreneur ne respecte pas les échéances spécifiées dans le contrat? Et s'il y a dépassement de coût, qui l'assume? Si le producteur ou son personnel travaillent sur le chantier de construction dans le cadre d'un contrat clé en main, à combien s'élèvera leur tarif horaire? Les prix indiqués sont-ils fermes ou susceptibles de changer en fonction des fluctuations du marché? (À ce propos, il est bon de savoir que les institutions financières aiment généralement que de 70 à 80 % des prix d'une soumission soient fermes.)

CHOISIR LE BON ENTREPRENEUR

À moins d'être nouveaux dans le métier, les entrepreneurs ont une réputation. Les acteurs comme les ingénieurs et les financiers sont bien placés pour les connaître. Il ne faut pas hésiter à consulter ces derniers.

Il ne faut pas hésiter non plus à aller voir les réalisations des entrepreneurs. À la limite, il est même possible de demander à votre partenaire financier de réaliser une enquête de crédit sur l'entrepreneur considéré.

Faut-il retenir la soumission la plus basse? « La qualité des réalisations, la confiance qu'inspire l'entrepreneur devraient aussi entrer en ligne de compte, estime Valérie Tremblay. Demandez-vous si vous voulez vivre avec ce gars-là pendant six mois! » ■



Soumissions et contrats gagnent à être le plus détaillés possible. Quel type de béton sera utilisé? De quel type d'acier sera faite la charpente? Qui achète les matériaux? Quels équipements fournit l'entrepreneur (grue, plateforme élévatrice, mini-excavateur, etc.)? Ce ne sont là que quelques exemples de points à clarifier.

Les productions supérieures

Productions acceptées en **MARS 2019** ayant une MCR cumulative de **1045 ET PLUS** • L'espace disponible ne nous permet pas toujours de publier tous les records de 1045 et plus de MCR cumulative • Seuls les résultats qui répondent aux critères du Réseau laitier canadien sont ici publiés • Lactation sur une base de 305 jours • Le nom du taureau (père de l'animal) est généralement inscrit entre parenthèses à la suite du nom de la vache

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
AYRSHIRE JUNIOR 2 ANS	Kamouraska Divine-Et (Tb) (Chaluka Virgile-Et) Ferme Kamouraska 2000 inc., Kamouraska	109777369	05-18	2-36	10 018	4,51	3,44	354	380	371
	Ronde Decaf Juna-Et (Bp) (Kamouraska Decaf-Et) Ferme Ronde, Warwick	109385561	01-18	2-48	10 014	4,72	3,58	333	378	363
AYRSHIRE SENIOR 2 ANS	La Sapinière Dinajump-Et (Tb) (Lessard Jumper-Et) Ferme La Sapinière Ayrshire inc., Saint-Agapit	109397724	03-18	2-320	11 519	5,04	3,41	349	423	364
	Des Coteaux Revolt-Et (Tb) (Orraryd) Ferme N. Brillant et Fils, Saint-Fabien	109488499	03-18	2-316	11 384	3,87	3,62	345	321	381
AYRSHIRE SENIOR 3 ANS	Kellcrest Eugenie-Et (Tb) (Palmyra Tri-Star Burdette) Kellcrest Farms Ltd., Howick	109108864	05-18	3-272	12 578	3,87	3,24	360	336	355
AYRSHIRE JUNIOR 4 ANS	Laroc Rockstar Facilité (Ex) (Kamouraska Rockstar) Ferme Claude Larocque inc., Upton	108273368	03-18	4-141	12 120	5,51	3,55	321	431	347
	Saguenayenne Alex 2 (Tb) (Palmyra Reality Brazil) Ferme Saguenayenne, Jonquière	108004478	03-18	4-72	13 122	4,28	3,22	351	367	344
AYRSHIRE - ADULTE 5 ANS +	Saguenayenne Burdette (Tb) (Palmyra Tri-Star Burdette) Ferme Saguenayenne, Jonquière	106931285	03-18	5-361	16 927	3,63	3,26	422	377	418
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Arla Bradnick Joyau (Bp) (Regancrest-Gv S Bradnick-Et) Ferme Arla, Saint-Césaire	109692301	05-18	1-343	14 778	4,34	3,27	396	462	406
	Arla Atwood Meribel (Bp) (Maple-Downs-I G W Atwood) Ferme Arla, Saint-Césaire	109995635	05-18	2-60	15 188	3,83	3,15	394	407	389
	Beaucoise Bayonet Fiji (Bp) (Plain-Knoll Dona Bayonet-Et) Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	110151302	04-18	1-294	14 633	3,62	3,01	400	392	379
	Labrise Daft Punk (Bp) (Mr America Daft Punk-Et) Ferme Labrise inc., Saint-Césaire	109902175	05-18	1-348	14 574	3,44	3,3	391	360	404
	Drebert Silver Azmia (Bp) (Seagull-Bay Silver-Et) Ferme Robert Séguin et Fils, Sainte-Marthe	109861860	04-18	1-364	13 552	4,49	3,19	358	435	360
	Beaucoise Afterburner Roxie (Tb) (Sandy-Valley Afterburner-Et) Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	110151321	04-18	1-266	14 235	3,25	3,25	394	348	406
	Lareleve Supershot 635 (Tb) (Cogent Supershot) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	109545121	03-18	1-356	13 864	3,92	3,29	362	385	374
	Lareleve Marty 644 (Bp) (Pen-Col Marty-Et) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	109545130	04-18	1-300	13 718	3,77	3,03	375	383	359
	Drahoka Rubicon Michonne (Bp) (Edg Rubicon-Et) Ferme Drahoka inc., Kamouraska	110158686	04-18	1-346	13 570	4,14	3,12	359	401	353
	Boulet Chrome City (Bp) (Webb-Vue Mccutchn Chrome-Et) Ferme Boulet inc., Saint-François	109772842	01-18	2-14	14 501	3,66	3,28	364	361	378
	Maroch Commander Brie (Larcrest Commander-Et) Ferme Maroch et Fils inc., Saint-Éphrem-de-Beauce	110185173	05-18	1-300	12 755	3,87	3,43	354	365	380
	Geno Brewmaster Lacta (Tb) (Mapel Wood Brewmaster) Ferme Geno inc., Saint-Marc-des-Carrières	110052714	04-18	1-351	13 161	4,19	3,17	348	394	348
	Sauvageau Meridian Whisper (Bp) (Sully Hart Meridian-Et) Ferme Sauvageau inc., Saint-Thuribe	110051326	05-18	1-320	13 643	3,36	3,23	373	338	374
	Lactomont Life Dozer (Bp) (Mr Shot Dozer 1491-Et) Ferme 236 inc., Saint-Louis-de-Gonzague	109325134	03-18	2-21	13 599	3,74	3,38	350	353	371
	Duhibou Doorman Princess (Tb) (Val-Bisson Doorman) Ferme Duhibou inc., Saint-Lambert-de-Lauzon	109942730	03-18	2-4	11 590	5,33	3,69	298	429	345
	Germec Karamba Brooke (B) (Regancrest Karamba-Et) Ferme Germec, Hérouxville	109430519	03-18	2-33	13 095	4,17	3,45	332	374	362
	Lactomont Near Supershot (Bp) (Cogent Supershot) Ferme 236 inc., Saint-Louis-de-Gonzague	109325147	04-18	2-31	14 068	3,27	3,39	361	319	385
	Drahoka Link Up Marisoleil (Bp) (Edg Mogul Link Up 8217-Et) Ferme Drahoka inc., Kamouraska	109905497	01-18	1-321	13 043	4,07	3,2	342	377	343
	Hanalee Beemer Desire (Tb) (Pol Butte Mc Beemer) Ferme H. R. D. Duchesne inc., Saint-Narcisse-de-Rimouski	109192364	12-17	1-330	13 070	4,23	3,27	334	384	342
	Hatee Brokaw Feole (Tb) (Mr Atwood Brokaw-Et) Ferme Hatee/9110-9751 Québec inc., Rimouski	109777920	03-18	2-82	12 118	5,08	3,56	303	416	339
Monreal Falcon Bonny (Tb) (Progenesis Falcon) Ferme Montréal SENC, Les Cèdres	110209004	05-18	1-295	11 847	4,23	3,47	329	371	357	

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
HOLSTEIN SENIOR 2 ANS	Ambijoie Contrast Jemma (Bp) (Larcrest Contrast-Et) Ferme laitière Ambijoie inc., Mirabel	109214960	05-18	2-233	15 082	4,17	3,2	362	406	363
	Etangs Cronkite Sourire (B) (Speek-Nj Walter Cronkite-Et) Ferme Germiquet, Roxton Falls	109112957	03-18	2-343	16 640	3,47	3,35	373	352	392
	Arcroix Doorman Grace (Tb) (Val-Bisson Doorman) Ferme Arthur Lacroix Itée, Saint-Michel-de-Bellechasse	109589669	03-18	2-339	14 770	4,68	3,39	331	421	352
	Niagareth Commander Inchief (Tb) (Larcrest Commander-Et) Ferme Sylvain Laquerre inc., Saint-Casimir	109393084	01-18	2-331	15 703	3,92	3,25	350	370	359
	Ambijoie Superpower Mel (B) (Misty Springs Superpower) Ferme Laitière Ambijoie inc., Mirabel	109214914	02-18	2-251	14 079	4,63	3,38	324	408	347
	Durham Mogul Inca (Tb) (Mountfield Ssi Dcy Mogul-Et) Ferme Chamboulay, Upton	108930084	12-17	2-331	14 274	4,84	3,59	312	409	351
	Noelidase Schancy Mascalese (Bp) (Zani Mascalese Tv Ti Ty Gm***) Ferme N.M. Maheux et Fils inc., Sainte-Marie-de-Beauce	109213744	05-18	2-333	14 383	4,43	3,21	334	401	335
	Riendeau Toinette Seaver (Bp) (R-E-W Seaver-Et) F. Normand Lucie Riendeau et Fils, Sainte-Martine-de-Beauharnois	109334893	04-18	2-355	15 278	3,74	3,34	348	353	365
	Calixa Caramilk Living (Tb) (Summerliz Living) Ferme M.A. Palardy inc., Calixa-Lavallée	108998399	04-18	2-325	14 448	4,21	3,36	333	380	352
	HOLSTEIN JUNIOR 3 ANS	Arla Mascalese Lingo (Bp) (Zani Mascalese Tv Ti Ty Gm***) Ferme Arla, Saint-Césaire	109320441	05-18	3-83	18 010	3,85	3,4	403	420
Turc Jett Air Excentrik (Bp) (Sildahl Jett Air-Et) Ferme Turcotte et Fils SENC, Saint-Bruno-du-Lac-Saint-Jean		109218661	01-18	3-74	17 511	4,41	3,08	375	449	362
Craggan Living Leona (Tb) (Summerliz Living) Danastar Holstein, Saint-Léon-le-Grand		12135287	05-18	3-115	17 000	3,57	3,63	377	366	426
Delarosiere Sophom Sophie (B) (Velthuis Sophomore) Ferme Germiquet, Roxton Falls		108650992	04-18	3-113	16 294	4,2	3,4	356	407	379
Boulet Yorick Chassity (Tb) (Mars Yorick) Ferme Boulet inc., Saint-François		109070389	01-18	3-176	17 038	4,13	3,15	358	402	355
Beaucoise Rocking Canel (Bp) (Beaucoise Rocking) Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie		109244318	03-18	3-92	17 089	3,6	3,16	367	360	365
Frohland Lausnima Juriadic (Bp) (Suntor Jurisdiction) Ferme Freiland Holstein inc., Saint-Sylvere		108971760	02-18	3-171	17 060	3,76	3,15	360	368	359
Camphols Davinci Pearl (Tb) (De-Su Mg Davinci 11288-Et) Ferme L. Campbell et Fils inc., Sainte-Sabine		109190866	01-18	3-93	15 964	4,14	3,32	339	382	353
Filiale Mardi Gras Sorciere (Tb) (Mr Moviestar Mardi Gras-Et) Ferme Filiale Saint-Ludger inc., Saint-Ludger-de-Beauce-Sud		109159480	03-18	3-146	15 759	3,98	3,37	336	365	356
HOLSTEIN SENIOR 3 ANS		Arla Musketeer Dahlie (Bp) (Valleyville Musketeer) Ferme Arla, Saint-Césaire	109178130	05-18	3-288	17 742	3,72	3,19	375	379
	Shearoad Impression Cocktail (Tb) (Monument Impression-Et) Ferme Boisblanc Holstein, Saint-Justin	11960078	05-18	3-284	17 560	3,31	3,15	371	334	369
	Beaujour Risingstar Wandastar (Tb) (Bluenose Risingstar) Ferme M.C. Beaujour enr., Rawdon	108181930	03-18	3-198	15 099	4,8	3,32	318	417	334
	Gascley Topside Manic (Tb) (Gen-I-Beq Topside) Ferme Lajoie et Fils inc., Saint-Bruno	108667985	03-18	3-338	15 717	4,75	3,26	319	413	330
	HOLSTEIN JUNIOR 4 ANS	Lareleve Mayflower 500 (Tb) (S-S-I Snowman Mayflower-Et) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	108502017	01-18	4-39	17 036	3,92	3,4	337	359
Kouwenberg Day 2076 (Tb) (Minnigan-Hills Day-Et) Ferme Godin et Frères SENC, Saint-Aimé		11910766	03-18	4-100	16 862	3,95	3,36	335	360	359
Cotopierre Atwood Friski (Ex) (Maple-Downs-I G W Atwood) Ferme H R D Duchesne inc., Saint-Narcisse-de-Rimouski		108555792	12-17	4-102	16 341	4,41	3,57	314	375	356
HOLSTEIN SENIOR 4 ANS	Purstein Windhammer Frimousse (Bp) (Gillette Windhammer) Ferme Charles Charette et Fils inc., Saint-Léon	108161921	06-17	4-209	17 866	3,8	2,99	366	377	345
	Geno Gillespy Lacte (Tb) (De-Su Gillespy-Et) Ferme Geno inc., Saint-Marc-des-Carrières	108029044	11-17	4-206	19 107	3,83	2,97	363	373	342
	Belfast Aikman Sygar (Tb) (Gen-I-Beq Aikman) Ferme Belfast Holstein enr., Saint-Patrice-de-Beaurivage	107656091	05-18	4-270	16 454	4,08	3,56	332	367	375
	Corbeil Epic Marise (Bp) (Generations Epic) Ferme Galactée, Mirabel	108090740	09-17	4-280	16 413	4,35	3,56	322	374	359
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Frohland Lautastella Snowman (Ex) (Flevo Genetics Snowman) Ferme Freiland Holstein inc., Saint-Sylvere	107245652	05-18	6-243	21 273	3,74	3,22	415	423	428
	Magolait Windbrook Marolina (Ex) (Gillette Windbrook) Ferme Magolait, Magog	108053233	01-18	5-121	20 076	5,05	3,08	376	517	373
	Del Rio Missy Baxter (Tb) (Emerald-Acr-Sa T-Baxter) Ferme Del Rio, Saint-Eugène-de-Guigues	106793485	12-17	7-138	17 854	6,27	3,39	322	551	352
	Durantaye Iota Ebeline (Ex) (Regancrest Altaiota-Et) Ferme Durantaye enr., La Durantaye	108054004	12-17	5-46	16 825	5,34	3,49	312	451	347
	Dudoc Logan Risque (Tb) (Co-Op Oman Logan-Et) Ferme du Doc inc., Sainte-Croix	107182967	04-18	5-269	18 006	4,09	3,18	349	388	356
	Rainholm Sargeant 0643 (Bp) (Seagull-Bay Sargeant-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	107810643	02-18	5-8	17 864	3,99	3,52	340	369	384
	Phily Windbrook Bethany (Ex) (Gillette Windbrook) Ferme Philippe Lafontaine inc., Hérouxville	107804866	03-18	5-29	18 003	3,95	3,14	347	373	349
	Gillette Sudan Smooth (Ex) (Va-Early-Dawn Sudan Cri-Et) Ferme Maryclerc inc., Sainte-Claire	11491704	10-17	5-169	18 902	3,86	3,14	352	363	351
	Gepaquette Skyway Celie (Bp) (Stripes Skyway) Ferme Gepaquette 2009 inc., Saint-Paul-d'Abbotsford	103550989	11-15	10-43	18 926	3,64	3,05	356	353	348

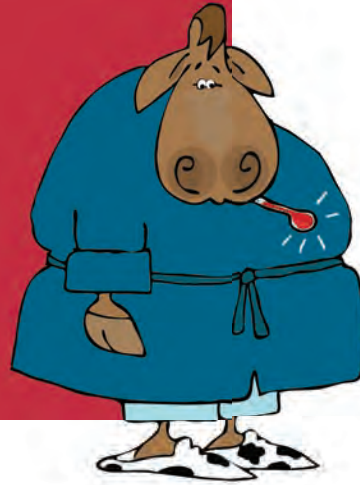
Les productions supérieures

Productions acceptées en **AVRIL 2019** ayant une MCR cumulative de **1040 ET PLUS** • L'espace disponible ne nous permet pas toujours de publier tous les records de 1040 et plus de MCR cumulative • Seuls les résultats qui répondent aux critères du Réseau laitier canadien sont ici publiés • Lactation sur une base de 305 jours • Le nom du taureau (père de l'animal) est généralement inscrit entre parenthèses à la suite du nom de la vache

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
AYRSHIRE JUNIOR 2 ANS	Du Petit Bois Dsg Ally (Tb) (Duo Star Gentleman-et) Ferme Du Petit Bois inc., Saint-Valérien	110058701	05-18	1-321	9 439	4,6	3,39	351	384	360
	Laroc Burdette Mouseline (Bp) (Palmyra Tri-Star Burdette) Ferme Claude Larocque inc., Upton	109914307	05-18	1-320	9 371	4,54	3,25	348	376	343
	Laroc Rockstar Flavie (Tb) (Kamouraska Rockstar) Ferme Claude Larocque inc., Upton	109914300	06-18	1-364	9 339	4,33	3,61	339	348	370
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Beaucoise Raiden Cyme (B) (Abs Raiden-et) Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	110151409	06-18	1-229	13 550	4,08	2,93	383	422	358
	Ringo Lauralie Dempsey (Bp) (Lirr Drew Dempsey) F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias	110075639	02-18	1-336	13 463	4,17	3,47	356	401	389
	Rainholm Armour 9379 (Boldi V Armour) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	109729379	01-18	1-291	14 035	4,02	3,16	371	403	369
	Parkhurst Jedi Santiana (Bp) (S-S-I Montross Jedi-et) Ferme Parkhurst inc., Saint-Patrice-de-Beaurivage	109343326	06-18	1-327	12 604	4,47	3,3	345	414	356
	Selexie Lorel Collateral (Bp) (Stantons Collateral) Ferme Selexie, Ham-Nord	110013371	04-18	1-297	12 889	4,1	3,31	353	392	368
	Tribel Galapagos Danika (Bp) (De-Su Galapagos-et) Ferme Tribel inc., Saint-Narcisse-de-Rimouski	109919350	05-18	1-291	11 644	4,98	3,48	323	430	352
	Tannahill Supersire Laurie0240 (Tb) (Seagull-Bay Supersire-et) Tannahill Farms Reg'D, Ormstown	109940240	06-18	1-326	12 221	4,63	3,38	334	416	353
	Lareleve Marty 643 (Bp) (Pen-Col Marty-et) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	109545129	05-18	1-335	14 671	3,32	2,9	393	350	358
	Beaucoise Afterburner Roxette (Bp) (Sandy-Valley Afterburner-et) Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	109935541	06-18	1-346	13 106	4,21	3,2	351	397	353
	Beaucoise Montana Roxstar (Bp) (Ihg Montana-et) Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	110151353	06-18	1-282	12 250	4,35	3,4	339	398	362
	Rainholm Accurate 6795 (Boldi Accurate) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	110216795	06-18	1-252	12 338	4,08	3,36	345	382	366
	Beaucoise Altapainter Rodeo (Bp) (Peak Altapainter-et) Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	110151378	05-18	1-221	12 557	3,6	3,28	360	345	375
	Dupotier Superman Gabi (Bp) (Rh Superman-et) Ferme Dupotier inc., Saint-Donat/Rimouski	109758753	05-18	1-338	13 257	3,88	3,14	355	371	350
	Centenaire Impression Nalyne (Bp) (Monument Impression-et) Ferme Rochon et Frères inc., Mirabel	109888739	05-18	2-23	13 578	3,75	3,16	358	361	355
	Arla Bradnick Florilune (Bp) (Regancrest-Gv S Bradnick-et) Ferme Arla, Saint-Césaire	109838769	06-18	2-181	13 594	4,5	3,19	334	405	334
Jmj Wickham Ebella (Bp) (Silverridge V Wickham) Ferme J.M.J. inc., Saints-Anges	109737430	11-17	2-21	14 052	3,76	3,39	347	350	366	
HOLSTEIN SENIOR 2 ANS	Beaucoise Boastful Prana (Tb) (Bryceholme Ss Boastful-et) Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	109518338	04-18	2-269	16 544	3,44	3,2	389	362	392
	Front View Delta Romy (Tb) (Mr Hovden Delta-et) Ferme Verhaegen inc., Clarenceville	109632360	05-18	2-333	17 236	3,19	2,98	401	345	372
	Maryclerc Draco Abricot (Tb) (Mr Coin Draco 15006-et) Ferme Parkhurst inc., Saint-Patrice-de-Beaurivage	109525581	06-18	2-325	16 284	3,7	2,99	380	379	353
	Rainholm Davinci 1438 (De-Su Mg Davinci 11288-et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	109121438	01-18	2-233	15 715	3,79	3,18	361	373	365
	Danique Kingboy Rayon (Bp) (Morningview Mcc Kingboy-et) Ferme Nado Henderson, Saint-Louis-de-Gonzague	109769154	06-18	2-309	15 897	3,6	3,19	371	360	367
	Calixa Fushia Alsace (Bp) (Mystique Alsace) Ferme M.A. Palardy inc., Calixa-Lavallée	108998404	06-18	2-337	14 638	4,34	3,41	338	394	359
	Tribel Facebook Virginia (Bp) (Marbri Facebook) Ferme Tribel inc., Saint-Narcisse-de-Rimouski	109378845	04-18	2-294	13 852	5,15	3,1	323	448	313
	Beaucoise Alta1stclass Rupert (Bp) (Zahbulls Alta1stclass-et) Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	109719633	07-18	2-228	14 661	4,02	3,09	355	383	341
	Jangie Elude Abie (B) (Silverridge V Elude) Ferme Jangie (2016) inc., Sainte-Christine	109404215	06-18	2-349	16 123	3,42	3,09	373	343	359
	Drebert Mascalese Cristy (Tb) (Zani Mascalese Tv TI Ty Gm***) Ferme Robert Séguin et Fils, Sainte-Marthe	109322441	12-17	2-316	17 712	3,17	2,91	387	333	353
	Gauvain Stephange Facebook (Bp) (Marbri Facebook) Ferme Faucher et Fils inc., Saint-Éphrem-de-Beauce	108268955	05-18	2-284	15 080	3,52	3,32	354	336	368

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.	
HOLSTEIN JUNIOR 3 ANS	Geno Lionel Misteel (Tb) (Mr Delicious Lionel-et) Ferme Geno inc., Saint-Marc-des-Carrières	109453873	05-18	3-90	17 485	4,33	3,17	387	456	382	
	Arla Mescalese Tamia (Tb) (Zani Mescalese Tv TI Ty Gm***) Ferme Arla, Saint-Césaire	109320440	06-18	3-115	18 218	3,68	3,19	407	404	403	
	Mystique Bookel Antille (Tb) (Champion Altabookel) Ferme S.M. Perreault (2007) inc., Saint-Alexis-de-Montcalm	109164352	05-18	3-178	16 937	4,26	3,18	369	427	366	
	Jmj Fever Mite (Tb) (Crackholm Fever) Ferme J.M.J. inc., Saints-Anges	109506992	04-18	3-41	16 063	4,31	3,42	358	419	384	
	Drebert Commander Vicks (Tb) (Larcrest Commander-et) Ferme Robert Séguin et Fils, Sainte-Marthe	109322432	01-18	3-30	16 813	3,91	3,35	367	389	386	
	Jacobs Windbrook Delaway (Tb) (Gillette Windbrook) Ferme Buroco inc., Beauceville-Est	108824132	06-17	3-113	14 779	5,03	3,42	330	448	351	
	Comestar Love Again Windbrook (Tb) (Gillette Windbrook) Ferme Comestar Holstein inc., Victoriaville	109106767	02-18	3-106	16 397	4,17	3,17	350	397	348	
	Ambijoie Jett Air Sally (Bp) (Sildahl Jett Air-et) Ferme Laitière Ambijoie inc., Mirabel	108820182	10-17	3-76	16 399	4,1	3,23	350	382	353	
	Drebert Anton Zigzag (Bp) (BOLDI V S G Anton) Ferme Robert Séguin et Fils, Sainte-Marthe	109322448	06-18	3-60	15 986	3,69	3,17	363	362	357	
	Frohland Rox Camou (Tb) (Nith Crest Camou) Ferme Freiland Holstein inc., Saint-Sylvere	108971782	12-17	3-68	15 645	4,5	3,3	329	402	340	
	Lindenright Pepper Dawn (Tb) (Delaberge Pepper) Ferme Regny et Fils inc., Saint-Célestin	12219741	03-18	3-44	15 301	3,92	3,51	335	357	370	
	Despics Emissary Sandra (Bp) (Stantons Emissary) Ferme Despics, Palmarolle	109553699	06-18	3-0	13 652	4,37	3,81	313	368	369	
	HOLSTEIN SENIOR 3 ANS	Arla Joyride Vertige (Tb) (Suntor Joyride) Ferme Arla, Saint-Césaire	109320435	06-18	3-194	18 823	4,18	3,65	410	462	464
		Rainholm Gabs Bday Calf 1294 (Mountfield Ssi Dcy Mogul-et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	109121294	02-18	3-210	17 180	4,03	3,28	360	395	374
Arla Atwood Kaylee (Tb) (Maple-Downs-I G W Atwood) Ferme Arla, Saint-Césaire		108342965	06-18	3-348	16 859	4,05	3,36	356	390	372	
Royolait Korine Anton (Tb) (BOLDI V S G Anton) Ferme Royolait inc., Ange-Gardien		108194385	05-18	3-359	15 903	4,67	3,23	333	422	338	
Duchesnet Carnival Nagano (Bp) (Shema Carnival-et) Ferme H R D Duchesne inc., Saint-Narcisse-de-Rimouski		108141224	09-17	3-203	17 439	3,68	3,09	372	365	354	
Bergeroy Survivor Mandys (Tb) (Lookout P Survivor Red) Bergeroy Holstein inc., Saint-Samuel-de-Horton		108551794	02-18	3-223	16 806	4,01	3,17	350	383	353	
Belfau Fork Rockette (Tb) (De-Su Fork-et) Ferme Belfau inc., Rivière-Ouelle		108708105	06-18	3-202	15 628	4,36	3,24	340	401	342	
Sika Altaiota Anick (Tb) (Regancrest Altaiota-et) Ferme Sika SENC, Saint-Charles		108572772	05-18	3-352	16 746	3,89	3,15	351	370	347	
Drahoka Tartan Marini (Tb) (De-Su 11291 Tartan-et) Ferme Drahoka inc., Kamouraska		109142970	07-18	3-275	14 656	4,53	3,47	317	386	339	
HOLSTEIN JUNIOR 4 ANS		Royolait Supreme Jett Air (Ex) (Sildahl Jett Air-et) Ferme Royolait inc., Ange-Gardien	108194339	04-18	4-115	18 346	4,18	3,23	371	421	380
	Pellerat Montreal Janis (Bp) (De-Su Rb Montreal 11043-et) Ferme Pellerat (1997) inc., Saint-Roch-des-Aulnaies	108611982	01-18	4-0	15 920	4,61	3,59	317	397	361	
	Pare Curieuse Lautamon (Tb) (Bonetti Lautamon-et) R. Paré et Fils inc., Compton	108904505	06-18	4-46	16 240	4,1	3,21	340	376	343	
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Massico Winbrook Charlotte (Tb) (Gillette Windbrook) Massicotte Holstein inc., Champlain	107368789	09-17	5-323	18 131	5,47	3,34	347	506	365	
	Arla Winbrook Jenne (Tb) (Gillette Windbrook) Ferme Arla, Saint-Césaire	107985187	06-18	5-193	17 877	4,64	3,41	357	448	386	
	Caron Anamee Epic (Ex) (Genervations Epic) Ferme Sika SENC, Saint-Charles	107642157	03-18	5-212	18 321	4,41	3,08	348	419	344	
	Beaucoise Topside Ryana (Tb) (Gen-I-Beq Topside) Les Fermes Turmel inc., Sainte-Marie	108046996	03-18	5-60	18 993	3,58	3,07	364	354	358	
	Riendeau Rinette Windhammer (Bp) (Gillette Windhammer) F. Normand Lucie Riendeau et Fils, Sainte-Martine-de-Beauharnois	108302663	01-18	5-7	17 451	4,31	3,33	330	386	352	
	Seric Fever Rebeca (Tb) (Crackholm Fever) Ferme Seric inc., Napierville	108089743	04-18	5-128	17 255	4,18	3,19	336	381	342	
	Seric Goldwyn Mafalda (Tb) (Braedale Goldwyn) Ferme Seric inc., Napierville	106680959	11-17	7-218	19 635	3,52	3,2	354	339	366	
	Frangé Manifold Missa (Tb) (Mainstream Manifold) Ferme J.M.J. inc., Saints-Anges	106925069	01-18	6-157	15 729	4,6	4,29	289	362	401	
	Blue-Top Windhammer Paula (Bp) (Gillette Windhammer) Les Fermes Gasser, Pike River	107982617	04-18	5-126	17 810	3,84	3	346	362	332	
	JERSEY JUNIOR 2 ANS	Progenesis Dani et (B) (Sunset Canyon Daybreak-et) Mac Kinnon Farm Ltd, Coaticook	109862518	04-18	2-19	9 121	5,01	4,02	367	344	390
		Jada Archer Doll (Tb) (Gabys Archer-et) Jada Jerseys SENC, Sainte-Anne-du-Lac	109703746	06-18	1-334	8 722	4,94	3,68	375	348	365
JERSEY JUNIOR 3 ANS	Homeridge Branson Velvet (Tb) (Gabys Thone Branson-et) Ferme Lynch inc., Coaticook	109432909	03-18	3-48	11 331	5,74	3,87	376	399	384	
JERSEY ADULTE 5 ANS +	Cityholme Sultan Jenny (Ex) (Shf Centurion Sultan) Ferme Bellaska Jersey inc., La Durantaye	107505089	04-18	5-332	12 033	5,46	4,02	347	351	369	

Connaître ses ennemis, c'est payant!



- Lorsqu'un animal est malade et a de la fièvre, le premier réflexe est souvent d'administrer un traitement antibiotique. Serait-ce plus rentable de prendre le temps d'effectuer des tests diagnostiques? Oui, parce qu'une utilisation judicieuse des antibiotiques peut accroître vos bénéfices à la ferme.

Les impacts positifs de la réalisation de tests pour connaître les agents microbiens sont majeurs quand on parle de prévention des problèmes respiratoires chez le veau. En sachant quels virus ou bactéries sont présents dans le troupeau, on peut établir un programme de vaccination pour les animaux à risque et ainsi éviter que d'autres soient malades ou, du moins, diminuer les signes cliniques et les risques de mortalité. De cette façon, on améliore l'immunité spécifique contre les agents pathogènes en cause dans le troupeau. Un vaccin qui coûte de 2 à 5 \$ par animal pourrait éviter des pertes économiques importantes.

On verra aussi à corriger les facteurs environnementaux tels que la densité animale. En effet, le surpeuplement est un des principaux facteurs impliqués dans les cas de pneumonie (en présevrage, on vise un espace de 32 à 36 pi² par veau). Ne jamais oublier le colostrum, qui est LE moyen par excellence pour lutter contre la maladie et qui est gratuit! Une ventilation adéquate et séparée de celle des adultes est un autre élément déterminant dans les épisodes respiratoires.

L'important est d'établir le bon diagnostic pour mettre en place le meilleur plan de traitement et de prévention possible, non seulement pour l'animal malade, mais aussi pour tout le troupeau. En effet, pour mieux vaincre un ennemi, il faut d'abord le connaître. Voici quelques exemples pour vous aider à y voir clair.

PNEUMONIE

Chez les veaux, la pneumonie cause 51 % des décès en présevrage et 81 % en post-sevrage. Elle affecte souvent plusieurs animaux à la fois. Bien sûr, quand un veau est malade, on doit le traiter, et ce, avant de connaître la cause, puisque les résultats des tests prennent un certain temps à nous parvenir.

Cependant, si jamais le premier traitement échoue, le fait d'avoir réalisé des prélèvements nous permet de mieux connaître l'agent et de choisir un meilleur traitement. Si l'agent en cause est bactérien, votre médecin vétérinaire, aidé des spécialistes présents dans les laboratoires diagnostiques, pourra déterminer si la réalisation d'un antibiogramme est nécessaire pour identifier le meilleur antibiotique à utiliser. Dans les cas d'infections virales, on utilisera plutôt des traitements de soutien tels que les anti-inflammatoires puisque, malheureusement, aucun antibiotique n'est efficace contre les virus. Les antibiotiques ne seront utiles que si des infections bactériennes secondaires se développent.

LA CHRONIQUE VÉTÉRINAIRE EST SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN COMITÉ DE RÉDACTION QUI RÉVISE CHACUN DES ARTICLES AVANT PUBLICATION.

GILLES FECTEAU, FMV Saint-Hyacinthe, coordonnateur du comité de rédaction; PAUL BAILLARGEON, GUY BOISCLAIR, Merck santé animale; YVES CARON, Clinique vétérinaire St-Tite; ANNIE DAIGNAULT, Clinique vétérinaire Saint-Césaire; MAXIME DESPÔTS, Clinique vétérinaire St-Louis-Embryobec; DAVID FRANCOZ, FMV Saint-Hyacinthe; JEAN-PHILIPPE ROY, FMV Saint-Hyacinthe; ISABELLE VEILLEUX, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; NICOLE RUEST, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; ELIZABETH DORÉ, Division bovins, Zoetis; VÉRONIQUE FAUTEUX, FMV Saint-Hyacinthe. Pour questions ou commentaires: gilles.fecteau@umontreal.ca.



PHOTO: ARCHIVESTON

Chez la vache, le principe est le même que chez le veau et la prévention est d'autant plus importante qu'un traitement entraîne automatiquement des pertes de revenus associées aux périodes de retrait de lait, sans compter les pertes de production à long terme.

MAMMITE

Saviez-vous qu'à la ferme, plus de 50 % des traitements antibiotiques utilisés sont des traitements intramammaires? En quoi le fait de prendre des cultures de lait pour connaître l'ennemi permet-il de faire des économies?

CAS N° 1 : LA VACHE INFECTÉE PAR STAPHYLOCOCCUS AUREUS

La culture de lait au vêlage ou dans le cas d'une augmentation de CCS est une décision payante. Par exemple, un jeune animal positif à *Staphylococcus aureus* dans un seul quartier avec un comptage cellulaire faible a des chances de guérison raisonnables, et le traitement de longue durée selon un protocole bien établi peut être justifié. Par contre, pour établir le bon traitement, il faut SAVOIR qu'on est en présence d'une infection causée par *Staphylococcus aureus*. Par exemple, on sait qu'en général une mammite de grade 1 (lait blanc avec grumeaux) causée par *Staph. aureus* peut se résoudre en deux ou trois jours avec ou sans traitement. On pourra aussi décider de réformer l'animal à

plus ou moins long terme pour éviter que celui-ci serve de réservoir et diminuer les risques de contaminer d'autres animaux.

Le calcul est simple : pour un test qui coûte de 12 à 15 \$ (culture de lait), le retour se compte en centaines de dollars épargnés en médicaments et lait jeté.

SPÉCIALISTE DE L'ALIMENTATION



Nous avons un entrepôt aux États-Unis!

Une gamme des plus complètes

- ▲ Mélangeuses à vis verticales 7-52m³
- ▲ Le plus grand choix de robots d'alimentation
- ▲ Mélangeuses automotrices
- ▲ Mélangeuses stationnaires

Contactez-nous!

Chuck Preston
613 572-2505
c.preston@trioliet.com



www.trioliet.com

TRIOLIET
FEEDING TECHNOLOGY 200843

Trioliet. Le meilleur mélange.

CAS N° 2 : LA MAMMITE DE GRADE 1 (LAIT BLANC AVEC GRUMEAUX) OU DE GRADE 2 (QUARTIER ENFLÉ AVEC LAIT ANORMAL, MAIS ANIMAL EN FORME)

Au Québec, environ le tiers des cultures de lait réalisées sur des cas de mammites cliniques donnent des résultats négatifs (aucune croissance). Cela veut dire, dans certains cas, que le système immunitaire de la vache a réussi à lui seul à éliminer la bactérie. Les signes observés sont alors seulement le fruit de l'inflammation, et le traitement avec des antibiotiques n'est pas utile dans tous les cas. De façon pratique, quand une vache développe ce type de mammite, le choix sensé sera de prendre un échantillon de lait (si les tests sont faits à la clinique, on peut avoir des résultats en 24 ou 48 heures). Si on s'assure de suivre l'évolution de près, il est possible d'attendre avant de donner un traitement antibiotique. Un traitement de soutien est instauré pour le confort de la vache (anti-inflammatoire, arrosage,

Quand le traitement échoue ou que l'animal n'est pas un bon candidat au traitement (CCS trop élevé, infection chronique ou plusieurs quartiers atteints), on sait qu'à intervalles plus ou moins réguliers le lait présentera des signes compatibles avec la mammite (grumeaux) et que le traitement à ce moment dépend de la gravité des signes cliniques.

traite fréquente, etc.). On évite encore une fois bien des coûts et des risques de résidus d'antibiotiques.

En prenant un échantillon de lait, on pourra non seulement choisir le meilleur traitement (ou l'absence de traitement), mais également faire de la prévention. Si les cultures signalent une majorité de mammites d'origine contagieuse, on pourra alors travailler sur un ordre de traite et d'autres façons d'éviter la contamination d'un animal à un autre. Si les cultures indiquent une

grande quantité de mammites d'origine environnementale, on pourra alors travailler à la qualité de la litière et de l'environnement. Le fait de garder les vaches debout 60 minutes après la fin de la traite en modifiant le programme alimentaire est aussi une mesure efficace, car cela permet au sphincter de se refermer avant que les vaches ne se couchent. Dans certains cas, on pourra aussi utiliser des vaccins qui viendront diminuer le nombre de cas ou du moins la gravité des signes cliniques et les risques de mortalité associés.

En bref, une bonne connaissance des agents pathogènes présents dans votre ferme vous permettra, avec l'aide de votre médecin vétérinaire, d'établir de bons protocoles de traitement adaptés à votre situation (dans certaines circonstances, la solution peut aussi être de ne pas traiter). Il faut cependant s'assurer de tenir de bons dossiers de santé de tous les sujets, ce qui permettra d'éviter bien des heures de travail à l'avenir. Bonne réflexion et bonnes économies. ■

Pour la VACHE, le LAIT et le TRAYEUR

LA solution complète!

DJB GROUPE SAC

WE COVER STRUCTURES VALCO Milkplan FARMING TECHNOLOGIES Sun-North SYSTEMS LTD. WETIT TEAT SPRAYING TECHNOLOGY AN IEB COMPANY - EXCELLENCE IN DAIRYING

CONTACTEZ-NOUS AU (819) 820-9777 WWW.GROUPEDJB.COM

202865



GRUP DES CULTURES

LE PROGRAMME
CONTINUE EN
2019

CETTE ANNÉE, RÉALISEZ DES CULTURES DE LAIT POUR ASSURER UN USAGE RESPONSABLE DES ANTIMICROBIENS.

La culture de lait, en plus de vous aider à éviter les pertes de lait et d'argent, est un outil indispensable dans la mise en place des meilleures pratiques de régie de la mammite.

Pour vous soutenir dans vos efforts visant à assurer un usage responsable des antimicrobiens, nous vous offrons jusqu'à **144 \$* en remboursement** de vos cultures de lait lorsque vous optez pour Cefa-Lak®, Cefa-Dri® ou Dry-Clox®**.

Visitez **MAMMITE.ca** pour obtenir plus de renseignements.

Code de remboursement: **5683**

*Basé sur un contenant de 144 seringues de 10 mL de Cefa-Dri® ou de Dry-Clox® acheté entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019.

**Tous les formats de Cefa-Lak®, de Cefa-Dri® et de Dry-Clox® achetés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019 sont admissibles.

Cefa-Lak®, Cefa-Dri® et Dry-Clox® sont des marques déposées de Boehringer Ingelheim, utilisées sous licence. © 2019 Boehringer Ingelheim (Canada) Ltée. Tous droits réservés.



Cefa-Lak® Cefa-Dri® Dry-Clox®

— Voici —

LE SCELLANT À TRAYON MIEUX CONÇU.

INDICATEUR D'APPLICATION

Une dose complète a été administrée lorsque l'indicateur d'application disparaît complètement dans la seringue.

PÂTE BLEUE VISIBLE

Lockout™ est le premier scellant interne à trayon sans antibiotique offert sous forme de pâte bleue visible qui est facile à distinguer du lait pendant son retrait.

CONCEPTION ERGONOMIQUE

Lockout™ maximise l'efficacité tout en minimisant l'inconfort pour la main grâce à un appui-pouce et à des ailes plus larges, dans un format plus petit.

APPLICATION RAPIDE, FACILE ET HYGIÉNIQUE

Lockout™ est offert dans une seringue unidose munie d'un bouchon facile à enlever et d'une pointe courte permettant une insertion hygiénique.

Vous pouvez désormais protéger votre troupeau avec un scellant à trayon mieux conçu. Lockout™ confère une barrière stérile et sans antibiotique qui simule la formation du bouchon de kératine afin d'empêcher les agents pathogènes de pénétrer dans le pis par l'extrémité du trayon. Le dispositif Lockout™ offre une commodité et un confort accrus grâce à son format compact, à sa conception ergonomique et à sa pâte bleue clairement visible.

Apprenez-en plus au www.mammite.ca/lockout

lockout^{MC}
par Merial

Nouvelles avancées de la chaire sur la vie durable des bovins laitiers : miser sur le confort!

Par [VALÉRIE BÉLANGER](#), coordonnatrice au transfert, Novalait, et [ELSA VASSEUR](#), chercheure et titulaire de la chaire à l'Université McGill

- Augmenter la quantité de litière et allonger la stalle procure un plus grand confort aux vaches, ce qui se traduit par moins de blessures et plus de repos. C'est ce qu'a confirmé l'équipe de recherche de la Chaire de recherche industrielle sur la vie durable des bovins laitiers à l'Université McGill, qui se penche également sur la question de la longévité et la productivité.

La qualité du logement joue un rôle important dans le bien-être des vaches. Qu'est-ce qui peut se modifier assez facilement pour augmenter leur confort dans l'étable? La longueur de la stalle et la quantité de litière épandue au sol. Ajouter des garde-litière facilite aussi le maintien d'une couche de bonne épaisseur. C'est ce

que révèle une nouvelle étude de la Chaire industrielle sur la vie durable des bovins laitiers.

Instaurée par Novalait à l'Université McGill, la Chaire industrielle sur la vie durable des bovins laitiers est maintenant dans sa quatrième année d'activités. La Chaire est une nouvelle référence scientifique pour les producteurs

de lait. Elle guide la mise en œuvre du programme canadien de certification proAction®, qui mène des évaluations du bien-être animal depuis près de deux ans. On y étudie notamment la question du confort dans la stalle et les différentes améliorations, seules ou combinées, qu'on peut y apporter.

À la ferme de recherche du campus Macdonald de l'Université McGill, les étudiants ont recueilli des données sur les vaches dans les stalles. Ils ont notamment observé la durée de leurs périodes de repos, leur comportement de lever et de coucher ainsi que la prévalence des blessures aux jarrets. Au total, ils ont examiné 24 animaux pendant deux périodes de six semaines.

PLUS DE LITIÈRE ET PLUS DE LONGUEUR : MAXIMISER LE CONFORT AU LIT

L'équipe de recherche a comparé le comportement des vaches dans deux groupes : les premières étaient logées dans une stalle de 188 cm (74 po) de long, les secondes ne disposaient que de 178 cm (70 po). À titre comparatif, la recommandation actuelle est de 184 cm (72 po) pour des vaches de même dimension corporelle (hauteur aux hanches : 154 cm, ou 61 po; largeur aux hanches : 66 cm, ou 26 po). Dans les deux cas, le sol était recouvert par un peu plus de 7 cm (3 po) de litière.

EN UN CLIN D'ŒIL

CHAMP D'APPLICATION : Bien-être, confort et longévité des bovins laitiers

OBJET DE LA CHAIRE : Optimiser le confort des vaches en stabulation entravée; faciliter la transition vers la stabulation libre; atteindre la rentabilité à vie; identifier des indicateurs précoces.

RETOMBÉES POTENTIELLES : Livrer aux producteurs laitiers des données concrètes et des outils pour optimiser le confort des vaches en stabulation entravée et accroître leur durée de vie.

RECHERCHE FINANCÉE PAR : CRSNGNOVALAIT-PLC-Valacta en collaboration avec l'Université McGill

POUR EN SAVOIR D'AVANTAGE : Elsa Vasseur, professeure-chercheure, titulaire de la Chaire de recherche industrielle sur la vie durable des bovins laitiers, Département des sciences animales, Université McGill, elsa.vasseur@mcgill.ca



PORTRAIT D'UNE PROFESSIONNELLE FORMÉE DANS LE CADRE DE LA CHAIRE

Sarah McPherson a grandi dans une ferme laitière du sud de l'Ontario. Elle a fréquenté l'Université McMaster à Hamilton, où elle a obtenu son baccalauréat en sciences intégrées avec concentration en biologie et

mineure en psychologie. Elle a travaillé brièvement aux départements de médecine des populations et de biosciences animales à l'Université de Guelph avant de commencer sa maîtrise à McGill en septembre 2017.

« Je pense, dit Sarah, que l'un des principaux avantages de mener mes études dans le cadre d'une chaire de recherche industrielle axée sur les producteurs était que mes recherches serviraient directement à aider les gens. Bien que j'aie grandi dans une ferme laitière, mon diplôme de premier cycle n'était pas en agriculture et à la fin, malgré l'amour de la science, je ne voulais pas obtenir ma maîtrise à moins que ce soit dans un domaine qui pourrait avoir un impact direct sur la société. Faire partie de la Chaire a été formidable parce que je sais que mes résultats sont communiqués directement aux producteurs et auront un impact positif sur leurs fermes. »

Les vaches qui séjournèrent dans les stalles plus longues restaient près d'une heure de plus couchées que celles gardées dans les plus courtes. À noter, dans les stalles courtes comme dans les stalles longues, le temps de repos moyen était de 13 et 14 h par jour respectivement, soit de 1 à 2 h de plus que lorsque les vaches sont logées sur des tapis avec une couche de litière.

Pour tous les traitements confondus, la litière de paille de 7,62 cm (3 po) permettait aux vaches blessées de commencer immédiatement à guérir, des différences significatives du score de blessure étant observées en quelques semaines.

En conclusion, offrir aux vaches des stalles plus confortables a des effets bénéfiques observables très rapidement. Accroître l'épaisseur de la litière est très certainement la pratique la plus « payante » à cet égard. Par contre, ajouter des quantités importantes de litière doit s'accompagner d'une gestion soignée pour garder les stalles sèches et d'une bonne ventilation de l'étable. Ces nouveaux

Installations d'un tube métallique de 3 po comme garde-litière et rehaussement de la mangeoire.



Allongement de la stalle par un ajout d'une plateforme métallique vissée sur le couvre-dalot.

résultats confirment néanmoins qu'il est possible d'améliorer le confort de la stalle à travers de petites adaptations. Ils pourraient inciter un plus grand nombre d'exploitants à emboîter le pas afin d'effectuer des modifications pour offrir un plus grand confort à leurs animaux.

PREMIERS RÉSULTATS SUR LA LONGÉVITÉ DES VACHES

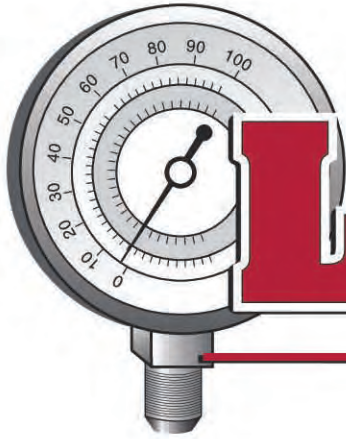
La Chaire étudie également la question de la longévité des vaches. Quelles sont les vaches les plus profitables à vie? Les plus productives? Celles qui ont le moins de problèmes de santé? Les chercheurs font parler les bases de données de production, santé et proAction® sur les facteurs de profitabilité à vie et de longévité.

L'équipe de recherche développe actuellement un prototype d'outil d'aide à la décision basé sur l'analyse des coûts-bénéfices. Il servira à comprendre les critères qui permettent de garder une vache dans le troupeau pour une lactation supplémentaire et, surtout, de quantifier les profits réels associés au fait de garder un animal sain plutôt qu'un autre qui a eu des épisodes de mammite ou de boiterie.

Les variables de l'étude pour les coûts sont l'alimentation, les maladies, les saillies et les saillies supplémentaires, tandis que celles pour le profit sont la valeur du lait, la marge alimentaire et la marge nette. Il s'agit de comparer les valeurs cumulées à la durée de vie productive des vaches qui restent dans le troupeau avec celles qui en sortent à la fin de la lactation. Donc, en considérant les coûts et profits cumulés, les vaches plus profitables pourraient être identifiées. Cet outil vise à identifier la contribution de chaque vache à la rentabilité du troupeau et à mieux cibler les candidates à la réforme.

Les activités de recherche sur la longévité des vaches laitières se poursuivent actuellement. Surveillez l'arrivée des prochains résultats.

Pour en savoir plus, visitez le blogue cowlifemcgill.blogspot.com ou visionnez les capsules vidéo sur www.novalait.ca/capsules-video. ■



LES ENTREPRISES

LEBLANC

& Fils Inc.

450 792-6291

www.entrepriseleblanc.com

MUELLER

LA référence en stockage
et refroidissement du lait



*La santé des veaux,
d'un seul coup d'oeil*



Les gaz d'ensilage, sournois et mortels

- **Le 27 juillet 2019, un jeune travailleur est décédé à la suite d'une intoxication alors qu'il s'affairait à des tâches dans un silo. Depuis 2016, quatre personnes ont perdu la vie dans les mêmes conditions. C'est trop de décès, beaucoup trop.**

Les effets d'une intoxication peuvent être instantanés et provoquer une perte de conscience, mais aussi être pervers et survenir plusieurs heures, voire quelques jours, après une exposition à des gaz dangereux. Ils peuvent se présenter sous forme de toux, de difficultés respiratoires, d'œdème pulmonaire ou pire, causer la mort.

COMMENT VOUS PRÉMUNIR CONTRE LES GAZ DANGEREUX

Contrairement à la croyance populaire, le processus de fermentation commence au champ, au moment de la coupe des plants. Cela signifie donc que le danger est présent dès le début de l'ensilage, pour culminer dans les 12 à 60 heures qui suivent. Ce danger persiste en diminuant au cours des 4 à 6 semaines suivantes. C'est pourquoi il est recommandé de remplir complètement le silo la même journée, puis de le fermer et ne plus y entrer avant au moins 4 semaines. Cette façon de faire est non seulement un gage de sécurité pour vous et vos travailleurs, mais elle permet également d'obtenir un ensilage de qualité optimale, donc une meilleure production de lait pour

vos bêtes et un rendement accru pour votre entreprise.

En santé et sécurité du travail, une règle domine : éliminer le danger à la source. Suivant ce principe, toute entrée dans un silo devrait être évitée. Si toutefois cela s'avère indispensable, il importe de respecter certains principes, notamment pour se protéger des gaz d'ensilage. À cet égard, l'Union des producteurs agricoles propose une approche qui mise sur l'application des mesures de sécurité suivantes¹:

1. La mise en œuvre d'une procédure d'entrée en espace clos avant d'y entrer;
2. L'analyse de l'atmosphère à l'aide d'un détecteur 4 gaz pour l'oxygène (O₂), les gaz inflammables ou combustibles (LIE), le dioxyde d'azote (NO₂) et le dioxyde de carbone (CO₂);
3. La ventilation (toujours laisser le souffleur fonctionner au moins 45 minutes avant l'entrée, puis durant toute la durée des travaux);
4. L'utilisation d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à adduction d'air lorsque la présence des gaz est avérée ou soupçonnée.

Assurez-vous aussi d'utiliser des méthodes et équipements adéquats pour faire le travail, notamment un harnais de sécurité de type AE. Il faut également que la ventilation soit distincte de celle de l'étable afin d'éviter toute contamination de l'atmosphère où vivent les animaux. Dans la mesure du possible, privilégiez le travail par l'extérieur du silo ou faites appel à des spécialistes pour les réparations et opérations courantes. Le moyen le plus sûr d'éviter les accidents dans les silos est de ne pas y entrer.

Enfin, le sauvetage ne devrait jamais constituer votre plan B. Il est en effet peu probable, compte tenu du délai d'intervention, que la victime exposée longuement à des gaz ou à un manque d'oxygène puisse être sauvée.

Il n'y a aucune raison de prendre des risques pouvant mener à une intoxication mortelle aux gaz d'ensilage. Adopter de bonnes pratiques de travail, c'est aussi vous assurer d'être encore là demain pour accomplir vos tâches. ■

¹ Procédure proposée au www.santesecurite.upa.qc.ca/sante-et-securite/documentation.



BOVIKALC®

SH hhh...

Le seul bolus appuyé par des recherches éprouvées

JUSQU'À 78 % DES VACHES LAITIÈRES¹ SOUFFRENT EN SILENCE D'HYPOCALCÉMIE SUBCLINIQUE (SH) APRÈS LE VÊLAGE.

BOVIKALC® AUGMENTE LE TAUX DE CALCIUM DES VACHES LORSQU'ELLES EN ONT LE PLUS BESOIN AFIN DE SOUTENIR LA PRODUCTION DE LAIT DE TOUT VOTRE TROUPEAU.

L'hypocalcémie subclinique (SH) est associée à un risque accru de maladies post-partum, comme l'acétonémie, le déplacement de caillette à gauche et la métrite, de même qu'à de moins bonnes performances en reproduction^{1,2}.

La formulation unique du bolus Bovikalc® permet d'augmenter de façon rapide et durable le taux de calcium sanguin de vos vaches. Seulement 2 bolus, à 12 heures d'intervalle, maintient la calcémie des vaches fraîches vèlées³.



¹Rodriguez et al. 2017. Associations between subclinical hypocalcemia and post parturient diseases in dairy cows. J. Dairy Sci. 100:7427-34. ²Caixeta et al. 2017. Association between subclinical hypocalcemia in the first 3 days of lactation and reproductive performance of dairy cows. Theriogenology. 94:1-7. ³Étiquette de Bovikalc®.



Bovikalc® est une marque déposée de Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH, utilisée sous licence. ©2019 Boehringer Ingelheim (Canada) Ltée.

bovikalc.ca

Par L'ÉQUIPE MARKETING, PLQ

Le Patio le Lait aux Francos : l'arrêt parfait entre deux spectacles

Forts du succès remporté l'an passé aux Francos grâce à la 1^{re} édition du Patio Bouffe et Beat, les Producteurs de lait du Québec ont renouvelé l'expérience du 14 au 22 juin dernier. Endroit idéal pour bien manger et s'amuser entre deux spectacles, le Patio le Lait proposait une offre gourmande ainsi que des activités tendance aux festivaliers en quête de découvertes.

Le menu de l'espace alimentaire faisant la promotion du site Internet **recettesd'ici.com** offrait des macaronis aux fromages d'ici, des *grilled cheese* étoffés et du maïs soufflé au vrai beurre. Une nouveauté sucrée cette année : des laits frappés et des *sundaes* personnalisables grâce à un éventail d'ingrédients décadents. L'Instabooth situé à proximité permettait de prendre en photo, avec des décors et des accessoires thématiques, les diverses créations culinaires tout en propulsant le nouveau mot-clic #recettesdici.

Pour se mettre dans l'ambiance festive de la zone, divers artistes étaient interviewés par un animateur pendant qu'ils personnalisait leurs *sundaes*. Les fous rires fusaient lors des compétitions amicales de hula-hoop entre festivaliers. La foule a profité des activités animées par les prestations des *rollergirls*



crème

fromages
d'ici

lait au
chocolat








et du mixologue jongleur qui, à cette occasion, créait différents laits fouettés. Pour le plaisir de tous, le populaire kiosque de macarons ornementaux et de tatouages temporaires complétait le programme.

Finalement, le Berlingot mobile et ses jeux ludiques ont permis de récolter de nombreux courriels et le Foodtruck Fromages d'ici, présent le premier week-end, a proposé de délicieuses bouchées.



Veillez laisser un message...

Q uoi de plus ennuyeux que de tomber sur le répondeur, surtout lorsque le message est monotone! Afin de rendre vos boîtes vocales plus ludiques, les Producteurs de lait du Québec vous suggèrent quelques idées amusantes qui redonneront le sourire à vos interlocuteurs :

-  Nous sommes absents, en train de traire du solide liquide. On vous invite à nous laisser un solide message.
-  Désolés, on est absents parce qu'on travaille à la ferme. Mais vous, ne la fermez pas, laissez-nous un message.
-  J'sais pas si vous allez nous traire... Je veux dire « craire », pardon... Mais on peut pas prendre votre appel parce qu'on est en train de « craire »... Oups, je veux dire traire...
-  Désolés, on ne peut pas prendre votre appel parce qu'on est dans le jus. Ben... pas dans le jus, mais plutôt dans le lait... En tout cas, vous comprenez ce qu'on veut dire. Laissez-nous un message!
-  Pour faire ben des heureux avec notre bon lait, faut malheureusement faire des malheureux au téléphone en étant absents... Désolés, laissez-nous un message!
-  Est-ce qu'on est là? Meuuuuuuuh, non! Est-ce que vous pouvez nous laisser un message? Meuuuuuuuh, oui!
-  On est probablement à l'étable, ou à table. Laissez-nous un message!

Par L'ÉQUIPE MARKETING, PLQ

Go vélo : multiples événements, multiples marques!

Les Producteurs de lait du Québec sont fiers d'être associés avec Vélo Québec pour le festival Go vélo Montréal. Ce partenariat est motivé par la promotion d'une saine alimentation et de bonnes habitudes de vie. Le festival, qui offre différentes activités rassembleuses pour cyclistes, représente une belle occasion pour les participants de tous âges et tous niveaux de rouler à leur rythme en famille, entre amis ou en solo.

Les 45 000 cyclistes du festival ont été sensibilisés aux bienfaits du lait au chocolat comme boisson de récupération. En effet, en plus d'une visibilité omniprésente sur les outils de communication et sur les différents sites de l'événement, de jeunes préposés dynamiques offraient une bouteille de lait au chocolat à chaque participant franchissant les différents fils d'arrivée. De plus, au Tour de l'île, un coup publicitaire a eu lieu à la côte Berri, moment le plus ardu du parcours, afin de promouvoir la nouvelle campagne #LaidPendant #LaitAprès. Des photographes captaient les mimiques des gens

FESTIVAL GO VÉLO
MONTRÉAL :
26 MAI AU 2 JUIN 2019

- 26 mai : Défi métropolitain
- 29 mai : À vélo au boulot
- 31 mai : Tour la Nuit
- 2 juin : Tour de l'île de Montréal





Les 45 000 cyclistes du festival ont été sensibilisés aux bienfaits du lait au chocolat comme boisson de récupération.

à l'effort pour ensuite faire la promotion au site d'arrivée d'un concours relié.

D'autres offensives ont été mises en place afin de promouvoir les différentes plateformes de nos marques et de maintenir le contact avec cette précieuse clientèle en collectant ses courriels. Ainsi, à la Journée vélo-boulot, un smoothie tiré de recettesd'ici.com, et mettant en vedette le lait et le yogourt, a été concocté à l'aide d'un étonnant vélo-mélangeur. Le Berlingot mobile et ses jeux interactifs ont quant à eux suscité l'intérêt des petits et des grands en rappelant l'importance des nutriments du lait aux sites d'arrivée du Tour la Nuit et du Tour de l'Île!

La populaire mascotte Calcium et la magnifique grande roue le Lait ont encore une fois fait le bonheur de tous, de même que le Foodtruck des Fromages d'ici présent au Relais 1 du Tour de l'Île! Une nouveauté cette année, la Terrasse Recettes d'ici, avec un menu mettant en vedette les produits laitiers, a permis de rassasier les cyclistes avant et après les tours, tout en faisant la promotion du site web!



Les Producteurs de lait du Québec sont fiers de participer à des événements un peu partout dans la province.

- Festival Western de St-Tite — Saint-Tite — **7 au 16 septembre**
- Défi des Cantons-de-l'Est — Bromont — **7 septembre**
- Portes ouvertes de l'UPA — Montréal — **8 septembre**



Les statistiques sont aussi disponibles sur le site Internet des Producteurs de lait du Québec à l'adresse suivante : <http://www.lait.org/fr/leconomie-du-lait/statistiques.php>

À propos de la production

Prix du lait intraquota

Le prix à la composition moyenne pour mai est de 79,40 \$/hl. À la composition de référence, le prix intraquota a augmenté de 0,35 \$/hl entre les mois d'avril et de mai, soit une hausse de 0,5 %, passant de 70,71 \$/hl à 71,06 \$/hl. La hausse du prix à la composition de référence est due principalement à l'augmentation des ventes de beurre en classes régulières et à leur diminution en classes spéciales.

RIX DU LAIT INTRAQUOTA ET VARIATIONS

	AVRIL 2019	MAI 2019	VARIATIONS	
PRIX MENSUEL	\$/KG	\$/KG	\$/KG	%
Matière grasse*	10,8234	10,8500	0,0266	0,2
Protéine	7,6671	7,7433	0,0762	1,0
Lactose et autres solides	1,4828	1,4865	0,0037	0,2
PRIX MENSUEL	\$/HL	\$/HL	\$/HL	%
Composition moyenne**	79,46	79,40	-0,06	-0,1
Composition de référence***	70,71	71,06	0,35	0,5
	\$/KG DE MG	\$/KG DE MG	\$/KG DE MG	%
Revenu par kilogramme de matière grasse****	18,90	19,03	0,13	0,7
TENEUR MOYENNE MENSUELLE	KG/HL	KG/HL	KG/HL	%
Matière grasse	4,2036	4,1732	-0,0304	-0,7
Protéine	3,2868	3,2715	-0,0153	-0,5
Lactose et autres solides	5,9117	5,9112	-0,0005	0,01

* Inclut le transfert de 3 \$/kg de la protéine vers la matière grasse. Cette politique vise à valoriser la matière grasse dans le contexte des surplus de solides non gras.

** Composition de tout le lait du mois courant et du mois précédent.

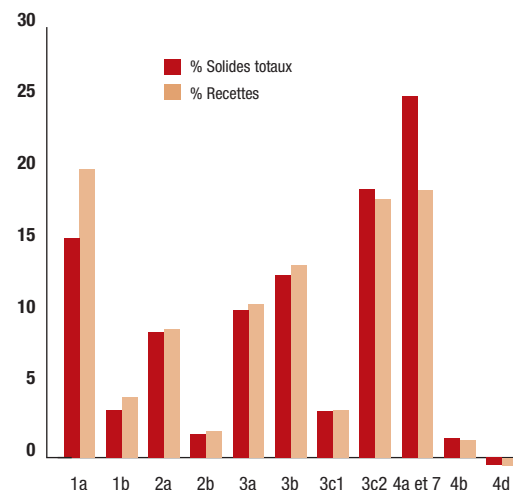
*** Composition d'un hectolitre de référence : 3,6 kg de matière grasse/hl, 3,0 kg de protéine/hl, 5,9 kg de lactose et autres solides/hl.

**** Prix à l'hectolitre à la composition moyenne divisée par la teneur moyenne en matière grasse.

Répartition des ventes par classes de fabrication au Québec MAI 2019

Classe	Description	Solides totaux	Recettes
1a	Lait et boissons laitières	15,30	20,13
1b	Crème	3,29	4,25
2a	Yogourt	8,76	8,98
2b	Crème glacée et crème sure	1,62	1,87
3a	Fromages fins et fromages non mentionnés en classes 3b, 3c1 ou 3c2	10,26	10,70
3b	Cheddar	12,71	13,41
3c1	Asiago, munster, feta, gouda, havarti, parmesan et suisse	3,25	3,31
3c2	Mozzarella, brick, colby, farmer, jack, monterey jack et paneer	18,74	18,01
4a et 7	Beurre et poudre de lait	25,17	18,65
4b	Lait concentré destiné à la vente au détail	1,39	1,23
4d	Inventaires, pertes extraordinaires et retours en lait de consommation jeté	-0,50	-0,55
Total		100,00	100,00

Répartition des ventes par classes de fabrication au Québec



Prix en vigueur – Québec¹ MAI 2019

Description des classes de lait Classes nationales

	\$/hl	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg
1a1 Laits et boissons laitières, sauf ceux déclarés en classe	76,78	8,0442		
1a2 Lait de poule, produits de classe 1a1 enrichis et boissons laitières dont la composition est spécifiée		8,0442	8,2231	8,2231
1b Crèmes contenant au moins 5 % de matière grasse	62,55	8,0442		
1c Nouveaux produits de classes 1a et 1b		6,0331	6,1673	6,1673
2a Tous les types de yogourt, kéfir, lassi, excluant les yogourts congelés		9,1107	6,2355	6,2355
2b Lait, crème et yogourts glacés, crème sure, lait frappé et produits spécifiques		9,1107	6,2355	6,2355
3a Tous les fromages autres que ceux énumérés sous les classes 3b, 3c et 3d		9,1107	14,2691	0,8883
3b1 Fromage cheddar et fromages apparentés		9,1107	14,0754	0,8883
3b2 Fromage cheddar et fromages apparentés – usines spécifiques		9,1107	13,8992	0,8883
3c1 Fromages asiago, munster, feta, gouda, havarti, parmesan, suisse		9,1107	14,2691	0,8883
3c2 Fromages mozzarella de tout type, sauf ceux déclarés en classe 3d, chezzarella, brick, colby, farmer, caraway et monterey jack		9,1107	15,4429	0,8883
3d Fromages mozzarella standardisés utilisés exclusivement sur les pizzas fraîches par des établissements inscrits auprès de la CCL		9,0296	9,9283	0,8794
4a Beurre et poudres partiellement écrémés		9,1107	5,6734	5,6734
4b Lait concentré destiné à la vente au détail		9,1107	5,7831	5,7831
4c Innovation		8,1941	12,8309	0,7988
4d Inventaires, pertes extraordinaires et retours en lait de consommation jeté		9,1107	5,6734	5,6734
5a Fromage utilisé comme ingrédient dans la transformation secondaire		7,5036	4,8047	0,6484
5b Produits laitiers autres que le fromage, utilisés comme ingrédients dans la transformation secondaire		7,5036	2,3082	2,3082
5c Produits laitiers utilisés comme ingrédients dans le secteur de la confiserie		7,1716	1,9323	1,9323
5d Exportations		3,5000	8,1500	0,0100
7 Poudre de lait écrémé et autres ingrédients et composants admissibles à la classe		7,4057	2,1320	2,1320

¹ Les prix des classes régulières sont en vigueur depuis le 1^{er} février 2019. Le prix des composants vendus en classes 5a, 5b, 5c, 5d et 7 est sujet à une révision mensuelle.

Ratio SNG/G – Québec

	2017-2018	2018-2019
AOU	2,2341	2,2720
SEP	2,2143	2,2277
OCT	2,2026	2,1769
NOV	2,1840	2,1607
DÉC	2,1827	2,1728
JAN	2,1855	2,1761
FEV	2,1911	2,1723
MAR	2,1872	2,1801
AVR	2,1927	2,1883
MAI	2,2094	2,2004
JUN	2,2293	
JUL	2,2524	
Total	2,2051	

Prix à la ferme – Québec MAI 2019

	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	Valeur d'un hl à la composition moyenne ²	Valeur d'un hl de référence (PLQ) ³
Prix intraquota	10,8500 \$/kg	7,7433 \$/kg	1,4865 \$/kg	79,40 \$/hl	71,06 \$/hl
Prime MG ⁴	0,0258 \$/kg			0,1077 \$/hl	0,0929 \$/hl
Prime qualité du lait PLQ ⁵					0,5000 \$/hl
Prime qualité du lait CMMML ⁶					0,1848 \$/hl

Déductions

Administration du plan conjoint et fonds de défense	0,0330 \$/kg de solides totaux
Publicité et promotion	0,1012 \$/kg de solides totaux
Fonds de développement	0,0008 \$/kg de solides totaux
Transport	2,7742 \$/hl

⁴ Prime versée sur les quantités de matières grasses intraquota produites par les producteurs dont le ratio SNG/G est 2,35 et moins.

N. B. – Tout producteur non titulaire d'un certificat proAction à la suite d'un manquement aux volets mis en œuvre se voit imposer des pénalités sur toute sa production mensuelle mise en marché.

Critères d'admissibilité primes qualité:	Bactéries totales/ml		Cellules somatiques/ml	
	⁵ PLQ	20 000 et moins	200 000 et moins	
⁶ CMMML		15 000 et moins	150 000 et moins	

Composition du lait	² A la composition moyenne	³ De référence (PLQ)
MG	4,1732 kg/hl	3,6000 kg/hl
Protéine*	3,2715 kg/hl	3,0000 kg/hl
LAS*	5,9112 kg/hl	5,9000 kg/hl

* À compter de septembre 2018, les résultats d'analyse concernant la protéine sont exprimés en protéines vraies (caséines + protéines du lactosérum). L'azote non protéique est ajouté aux autres solides.

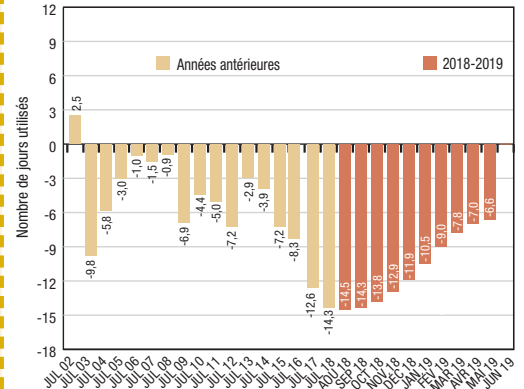
À propos de la production

Production, taux de remplissage du quota alloué au Québec et écarts cumulatifs P5 et P10

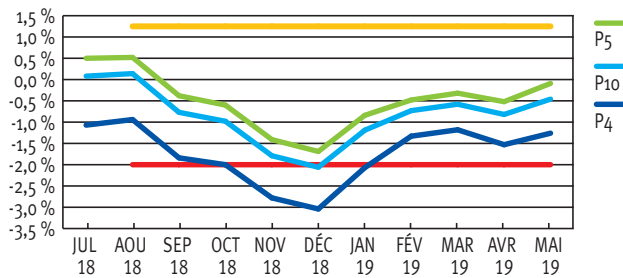
	Taux de remplissage du quota alloué au Québec		Production mensuelle – Québec		Écarts cumulatifs production vs quota continu	
	Mensuel	12 mois mobiles	kg de MG	litres	P5	P10
	%	%			%	%
JUL 18					0,50	0,08
AOU 18	99,56	102,03	11 268 638	281 582 807	0,52	0,14
SEP 18	89,58	102,01	11 063 841	270 276 582	-0,38	-0,77
OCT 18	96,59	102,12	11 636 239	275 632 851	-0,60	-0,98
NOV 18	90,58	101,55	11 436 694	268 263 153	-1,41	-1,79
DÉC 18	96,33	101,66	11 901 062	281 232 278	-1,69	-2,06
JAN 19	110,48	101,19	12 089 873	285 541 295	-0,84	-1,19
FÉV 19	104,80	100,65	11 041 723	260 492 372	-0,48	-0,73
MAR 19	101,56	100,36	12 200 596	288 826 053	-0,32	-0,58
AVR 19	97,11	99,40	11 706 490	278 488 975	-0,52	-0,82
MAI 19	104,04	99,15	11 891 307	284 949 138	-0,09	-0,46
JUN 19						
JUL 19						

Ce tableau présente le taux de remplissage du quota total alloué au Québec ainsi que les écarts cumulatifs de production de la mise en commun P5 et du P10 selon le nouveau modèle convenu à compter d'octobre 2018 pour déterminer les besoins totaux et le quota total alloué.

Tolérance moyenne utilisée à l'échelle du Québec (en jours)



Suivi du quota continu à l'échelle de P10, P5 et P4



La flexibilité allouée à partir d'août 2018 est de +1,25 % en surproduction et de -2 % en sous-production. En décembre, la flexibilité en sous-production ne s'applique pas. Les pénalités relatives à la production hors quota ou à la production non reportable sont déclenchées à l'échelle de P10 seulement et appliquées à l'échelle des pools. Le graphique présente les données à compter d'août 2018, moment où la méthode de calcul actuelle a débuté. Les positions des mises en commun de juillet 2018 se réfèrent à la méthode précédente du quota continu.

Suivi de la production hors quota

	Nbre de producteurs	Hors quota à l'échelle individuelle ⁷	
		Ce mois (en kg de MG)	Cumulatif (kg de MG)
JUL 18	215	16 486	206 618
AOU 18	161	14 825	
SEP 18	210	19 937	34 762
OCT 18	261	30 834	65 596
NOV 18	302	35 821	101 417
DÉC 18	353	38 718	140 128
JAN 19	450	47 005	187 020
FÉV 19	562	63 700	250 495
MAR 19	557	65 271	315 766
AVR 19	579	63 235	379 001
MAI 19	515	54 865	433 866
JUN 19			
JUL 19			

⁷ Les résultats tiennent compte des corrections de paie pour l'année courante.

Qualité du lait – Québec MAI 2019

	% des analyses	% du lait conforme à la norme	
		Par strates	Cumulatif
Bactéries totales/ml			
15 000 et moins	69,34	70,50	
15 001 à 50 000	24,56	23,58	94,08
50 001 à 121 000	3,93	3,82	97,90
121 001 et plus	2,17	2,10	
Cellules somatiques/ml			
100 000 et moins	11,21	11,22	
100 001 à 200 000	47,73	52,00	63,22
200 001 à 300 000	29,34	28,03	91,25
300 001 à 400 000	9,36	7,53	98,78
400 001 et plus	2,36	1,22	
Adultération			
Nombre d'analyses positives aux antibiotiques			7

	Bactéries totales/ml	Cellules somatiques/ml	
	Québec	Québec	P5
MAR 18	30 010	192 314	186 705
AVR 18	25 443	190 177	186 550
MAI 18	28 530	192 343	193 131
JUN 18	28 250	196 767	194 015
JUL 18	31 464	215 650	
AOU 18	34 083	227 554	
SEP 18	26 313	223 784	
OCT 18	26 280	208 194	
NOV 18	27 660	201 386	
DÉC 18	29 529	201 442	
JAN 19	28 167	196 491	
FÉV 19	24 400	186 417	
MAR 19	23 764	184 034	
AVR 19	22 905	183 590	
MAI 19	22 141	185 744	

Lait biologique au Québec

	Nombre de producteurs	Litres	Prime \$/hl ⁸
JUN 17 À MAI 18	126	53 367 589	22,17
JUN 18 À MAI 19	130	59 399 617	21,48

⁸ Prime versée aux producteurs de lait biologique après le paiement des frais supplémentaires pour le transport et la prime à la qualité.

DONS DE LAIT

Depuis janvier 2003,
1 489

PRODUCTEURS
ont donné **PLUS de**
10,6 MILLIONS DE
LITRES DE LAIT.

Système centralisé de vente des quotas (SCVQ)

JUIN 2019

Prix fixé : 24 000,00 \$

	Nombre	kg de MG/jour
Offres de vente		
Totales	49	760,28
Admissibles à la répartition	49	760,28
Réussies	49	760,28
Réserve		
Quantité achetée (-) / vendue (+)		-0,10
Offres d'achat		
Totales	1 915	18 675,75
Admissibles à la répartition	1 915	18 675,75
Réussies	1 915	760,18

Participe au prorata toute offre d'achat non comblée égale ou supérieure à 0,24 kg de MG/jour.

RÉPARTITION DES OFFRES DE VENTE ET D'ACHAT PAR STRATES DE PRIX

VENTES			Prix offerts \$/kg de MG/jour	ACHATS		
Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif		Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif
			< 24 000,00			
49	760,28	760,28	24 000,00 Prix plafond	1 915	18 675,75	18 675,75

RÉPARTITION AUX ACHETEURS ET AUX VENDEURS

Acheteurs		Nombre	kg de MG/jour	%	
PROGRAMES	Programme d'aide au démarrage	0	0,00	0,0	
	Détention de moins de 12 kg de MG/jour	1	1,00	0,1	
	Remboursement de prêts de démarrage	17	1,70	0,2	
	Itération (0,19 kg de MG/jour)	1 914	362,49	47,7	
	Prorata (2,16 %)	1 882	394,99	52,0	
4,07 % des offres ont été comblées			760,18	100,0	
Vendeurs		Nombre	kg de MG/jour	%	
	Ayant cessé de produire depuis 1 mois et plus	0	0,00	0,0	
	Offres partiellement comblées le mois précédent	0	0,00	0,0	
	Offres du mois courant	49	760,28	100,0	
100,00 % des offres ont été comblées			49	760,28	100,0

Prix des quotas dans les provinces du Canada JUIN 2019

	\$/kg de MG/jour		\$/kg de MG/jour		\$/kg de MG/jour
Nouvelle-Écosse	24 000,00 plafond	Québec	24 000,00 plafond	Alberta	41 815,00
Île-du-Prince-Édouard	24 000,00 plafond	Ontario	24 000,00 plafond	Saskatchewan	34 500,00
Nouveau-Brunswick	23 500,00	Manitoba	29 751,00	Colombie-Britannique	36 500,00

Revue des marchés du lait

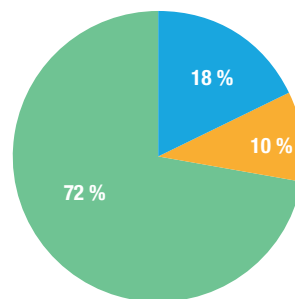
LA DEMANDE DÉPASSE LA PRODUCTION

Pour la période de 12 mois finissant en mai 2019, les besoins canadiens totaux sont de 383,76 M de kg de matière grasse (MG), soit 72 % des besoins totaux. Les besoins en lait de transformation atteignent 275,34 M de kg de MG. La demande pour le lait de consommation après les divers ajustements effectués par la CCL atteint 108,42 M de kg (28 %). La production à l'échelle du Canada est inférieure à la demande. À 379,18 M de kg de MG à la fin du mois de mai 2019, l'écart était de 4,58 M de kg de MG.

Pour la période de 52 semaines se terminant le 25 mai 2019, les ventes conservent une bonne croissance en général. L'augmentation des ventes au détail pour le beurre s'est poursuivie pour atteindre 1,7 %. Les ventes au détail pour tous les fromages conservent une croissance stable avec une augmentation de 3,6 %. La croissance des ventes de crème est de 6,1 % tandis que les ventes de yogourt décroissent de 3,2 %. Les ventes de crème glacée affichent une croissance de 5,2 %.

PORTRAIT DES BESOINS CANADIENS EN LAIT DE CONSOMMATION ET EN LAIT DE TRANSFORMATION (M KG DE MATIÈRE GRASSE)

(période mobile de 12 mois se terminant en mai 2019)

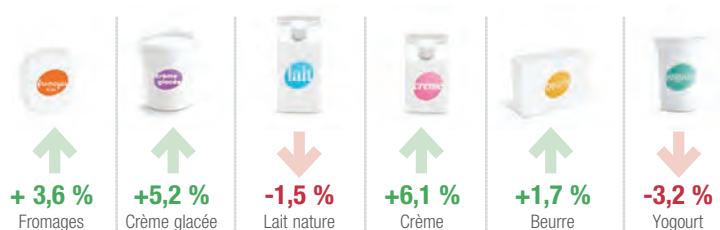


- Besoins en lait de consommation P5
- Besoins en lait de consommation P4
- Besoins en lait de transformation

La CCL a présenté brièvement des modifications qui doivent être apportées au système de quota pour le perfectionner davantage. Ces modifications touchent deux éléments : le calcul de l'écrémage et le calcul du quota de mise en marché (QMM). La modification de ces calculs a eu une incidence sur le quota total ainsi que d'autres calculs connexes dont les besoins en lait de transformation et les besoins en lait de consommation pour chacun des pools. La lecture des tendances relatives aux besoins en lait de consommation dans chacun des pools ainsi que celle des besoins en lait de transformation doit être effectuée avec prudence dans la mesure où l'ajustement du QMM a eu un impact important sur la lecture de ces données.

ÉVOLUTION DE LA DEMANDE DE PRODUITS LAITIERS AU CANADA

(période mobile de 12 mois se terminant en mai 2019)



Cette nouvelle présentation vise à simplifier la lecture des données. Toutes les informations complémentaires sont disponibles dans la section statistiques du site Internet lait.org.

En vigueur	% Quota non négociable	Variation du droit de produire
JUL 17 ⁹		5 %
NOV 17 ¹⁰		1 %
MAI 18 ¹¹		-1,50 %
JUIL 18 ¹²		-3,50 %
MAR 19 ¹³		1 %

⁹ En juillet 2017, le droit de produire a été augmenté de 5 %.

¹⁰ En novembre 2017, le droit de produire a été augmenté de 1 %.

¹¹ En mai 2018, le droit de produire a été réduit de 1,5 %.

¹² En juillet 2018, le droit de produire a été réduit de 3,5 %.

¹³ En mars 2019, le droit de produire a été augmenté de 1 %.



Les Vikings délogent les Grecs

L'avez-vous remarqué? Les yogourts de type « skyr » occupent de plus en plus de place dans les rayons des supermarchés. Originaire d'Islande, le skyr est riche en protéines et faible en sucre. Poids pour poids, il contient légèrement plus de solides que le yogourt grec. Il est donc perçu comme un aliment naturel et nutritif, des caractéristiques qui sont, comme on le sait, de plus en plus recherchées.

Il s'agit d'une bonne nouvelle pour les éleveurs, car il faut quatre fois plus de lait pour fabriquer du skyr que pour un yogourt traditionnel. La production d'un litre de skyr demande en effet quatre litres de lait.

Aux États-Unis, la croissance des ventes de skyr vient compenser en partie le déclin de la popularité du yogourt grec. Les ventes de ce dernier ont diminué de 3,4 % en un an, alors que celles du skyr ont grimpé de 24 %. Dans ce pays, la consommation de yogourt par habitant faiblit depuis 2014.

En lançant le skyr, les transformateurs espèrent répéter le succès incroyable du yogourt grec. Il y a quelques années, l'explosion des ventes de ce produit avait complètement chambardé le marché du yogourt, que l'on estimait alors à maturité.

Ce n'est d'ailleurs pas la seule tentative en ce sens des transformateurs. Une petite laiterie du Vermont, Commonwealth Dairy, a mis en marché du quark bavarois. Ce produit est décrit comme un mariage entre le yogourt et le fromage à la crème.

Dans le même esprit, White Mountain Foods, une entreprise basée au Texas, commercialise un yogourt bulgare. Celui-ci serait particulièrement riche en probiotiques tout en constituant une option intéressante pour les personnes intolérantes au lactose.

(Source : dairyherd.com)

Le lait prend le large

Les Hollandais n'ont de cesse de nous étonner. Leur industrie qui a créé le robot de traite a inauguré une ferme laitière flottante. Un premier groupe de 32 vaches vient d'y être établi.

« Une proportion de 70 % de la surface de la Terre est couverte d'eau, lance Minke van Wingerden, de la firme Beladon, l'un des initiateurs du projet. Dans un contexte où la population mondiale augmente alors que la superficie en terre arable est limitée, nous devons explorer d'autres façons de produire des aliments frais. Le faire sur l'eau constitue une voie logique. »

Amarrée à Rotterdam, la ferme flottante comporte trois niveaux. Le niveau de base abrite des équipements de conditionnement et de transformation du lait. Quand la ferme sera pleinement opérationnelle, elle devrait produire 760 litres de lait de consommation et de yogourt par jour.

Le troupeau loge au deuxième niveau, qui comporte un robot de traite ainsi qu'un système d'alimentation robotisé. Quant au fumier, il est ramassé par un appareil lui aussi robotisé, puis entreposé dans un réservoir hermétique.

La ferme se veut la plus autonome possible. Ainsi, au troisième niveau se trouve une serre où est produite une partie des fourrages consommés par le troupeau. Des capteurs solaires fournissent l'électricité requise par les équipements. L'eau de pluie est collectée, traitée et entreposée.

Une passerelle reliant la ferme flottante au quai permet aux vaches d'accéder à un pâturage adjacent, mais seulement aux heures où la marée le permet. Produire du lait sur l'eau comporte certaines contraintes que n'ont pas à subir les producteurs de lait qui ont choisi la terre ferme!

(Source : dezeen.com)



Le stress thermique a des effets à long terme

C'est connu, une chaleur excessive nuit aux vaches en lactation. Les travaux d'un chercheur de l'Université de Floride, Geoffrey Dahl, démontrent qu'elle peut aussi causer beaucoup de tort aux vaches tarées et même à leurs fœtus. Ainsi, une vache tarée exposée à un stress thermique donnera moins de lait à ses lactations subséquentes. Elle se révélera également plus sensible aux maladies et maintiendra une moins bonne performance reproductive.

Par ailleurs, son veau naîtra en moyenne de quatre à six jours plus tôt et aura un poids inférieur. Cet écart de poids perdurera un an après sa naissance. Le transfert d'immunité assuré par le colostrum s'avèrera moins efficace. Le taux de survie de la génisse sera sensiblement plus faible. Elle produira en moyenne 4,5 litres de lait de moins par jour à sa première lactation et elle ne rattrapera pas les autres sujets durant les deux suivantes. Plus inquiétant encore, ses propres génisses verront elles aussi leur production pénalisée.

Tout cela amène le chercheur à conclure qu'un système de rafraîchissement de type brumisateur s'avère encore plus utile pour les vaches tarées que pour celles en lactation.

(Source : dairyherd.com)



Temps de
préparation :
15 min

Nombre
de portions :
4

Roulés à la César au poulet et au fromage Le Pacte des Brasseurs

INGRÉDIENTS

- 2 poitrines de poulet grillées et coupées en morceaux
- 2 tasses (500 ml) de laitue romaine coupée finement
- 6 tranches de bacon cuit, coupées en morceaux
- $\frac{1}{3}$ tasse (80 ml) de vinaigrette César du commerce
- $\frac{3}{4}$ tasse (150 ml) de fromage Le Pacte des Brasseurs tranché ou râpé
- 4 tortillas

PRÉPARATION

1. Dans un bol, mélanger le poulet avec la laitue romaine, le bacon et la vinaigrette César.
2. Répartir le fromage et la préparation au poulet au centre des tortillas. Rouler en serrant au fur et à mesure.
3. Couper les roulés en deux. Les répartir dans les assiettes.
4. Accompagner d'une salade de carottes râpées.

SUGGESTION

Utiliser des tortillas aromatisées au pesto, aux tomates séchées ou autre.

Le Pacte des Brasseurs peut être remplacé par les fromages suivants : Le Migneron de Charlevoix, Le Houblonneux de l'Isle ou Le Louis Dubois.

Inscrivez-vous à notre infolettre et recevez nos nouvelles recettes!
recettesdici.com



**ADOPTÉZ LE
POLYMAT G3**



Laissez le soleil entrer dans votre étable 12 mois par année !

- Système de guide sur rails
- Aucune accumulation de poussière
- Pas d'infiltration d'air
- Système silencieux
- Facile à installer
- Peut être automatisé

Communiquez avec nous

1 800 361-1003
info@ventec.ca | www.ventec.ca

Suivez-nous



Membres du Groupe Jolco / Jolco Group members

E₁ N₁ B₃ R₁ E₁ F₄

Dix Québécois intronisés à la Guilde internationale des fromagers

Lors d'une cérémonie d'intronisation de la Guilde internationale des fromagers, qui s'est déroulée à l'abbaye d'Oka en juin, 10 Québécois ont été reconnus pour leur savoir-faire et leur engagement à faire rayonner les produits laitiers. Parmi eux, on note père Dominique Minier de l'abbaye Saint-Benoît-du-Lac, élevé maître Honoris Caseus, Marcel Groleau, président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), à titre de compagnon d'honneur, et Roger Bergeron de la Fromagerie Bergeron, à titre de garde et juré. Pour la liste complète des honorés, consultez le communiqué d'Agropur, hôte de l'événement, sur www.agropur.com.



PHOTO: AGROPUR.COM

Concours Famille agricole de l'année

L'Union des producteurs agricoles invite les producteurs à s'inscrire au concours *Famille agricole de l'année*. Depuis une soixantaine d'années, le concours a permis d'honorer des familles pour qui la qualité de vie, la formation, la relève agricole et le transfert du patrimoine sont essentiels. Si vous connaissez une famille qui s'implique socialement et professionnellement et qui contribue à la valorisation de l'agriculture, invitez-la à s'inscrire en remplissant le formulaire proposé sur le site www.familleterrienne.org d'ici le 26 septembre 2019.

Un premier fromage à poutine québécois en France

Le fromage Saint-Guillaume est le premier fromage de lait de vache pasteurisé en grains à être vendu en France. Le fromage frais du jour est immédiatement placé en état de congélation afin de garder son goût et sa fraîcheur. Il est commercialisé à l'international en surgelé. Il suffit de le décongeler pour qu'il redevienne le fromage à la texture et au goût apprécié, typique des poutines de la province.

Reconnaissance mondiale pour la campagne Solide liquide

La campagne de marketing Solide liquide des Producteurs de lait du Québec a été couronnée grande gagnante dans la catégorie Best marketing campaign or initiative du World Dairy Innovation Awards. L'approche créative, originale et actuelle a charmé les membres du jury de la 13^e édition du concours international qui met en lumière et célèbre les innovations de l'industrie laitière. Cette année, ce sont plus de 167 candidatures, provenant de 19 pays, qui ont été jugées dans les 22 catégories du concours.

Symposium sur les bovins laitiers

La 43^e édition du Symposium sur les bovins laitiers se tiendra le mardi 29 octobre 2019 au Centrexpo Cogeco de Drummondville. Il y sera notamment question du numérique en production laitière, des acides gras dans l'alimentation de la vache, des effets du stress thermique en fin de gestation sur la mère et la fille, des impacts du report de l'insémination de vaches hautes productrices

SILO-KING®

★ 16 ENZYMES DIFFÉRENTES POUR DIGÉRER LA FIBRE ★ PLUSIEURS TYPES DE BACTÉRIES LACTIQUES

★ CONTIENT DES ANTIOXYDANTS POUR LIMITER LA RESPIRATION

★ AMÉLIORE LA DIGESTIBILITÉ DES PAROIS CELLULAIRES ★ RÉDUIT LE pH POUR UNE MEILLEURE CONSERVATION

MAINTENANT DISPONIBLE AU QUÉBEC

Cullen

HOWICK, QC
(514) 617-5688
agriking.com/canada
cullenforage@gmail.com

201866

avec un niveau de BHB élevé, du rôle d'entrepreneur en production laitière. Enfin, on se questionnera sur la consommation de produits laitiers et ses liens avec la santé : qui dit vrai? Réservez cette date et inscrivez-vous à partir de la page « Événements du site de la CRAAQ » au www.craaq.qc.ca.

Colloque sur la santé des troupeaux laitiers

La 15^e édition du Colloque sur la santé des troupeaux laitiers se tiendra le 26 novembre prochain au Centrexpo Cogeco de Drummondville. Parrainé par l'Association des médecins vétérinaires

praticiens du Québec en collaboration avec des partenaires de l'industrie laitière, l'événement est l'occasion d'assister à des ateliers interactifs qui favorisent les échanges entre les participants et les spécialistes. Pour en savoir plus ou pour connaître les modalités d'inscription, visitez le www.colloquesante.ca.



ERG
LES ENTREPRISES RENÉ GIRoux
Sciage, Rainurage
Scarification de béton
418-387-9527
Ste-Marie Bce
[entrepriserenegiroux.ca](http://www.entrepriserenegiroux.ca)



CONCEPTION
Reproduction - Animal
TESTS DISPONIBLES :
Leucose
Néospora
Salmonella Dublin
418 838-0772 / 1 888 798-7285
www.conception-animal.com

DG•Lait/Milk®
DG29®



Les **tests**
de gestation bovine
que vous pouvez
faire **vous-même!**

196819



Symposium sur les bovins laitiers

du **CRAAQ**

Centrexpo Cogeco Drummondville

Le mardi
29 octobre
2019

f @Symposium sur les bovins laitiers 2019
t craaquebec #symplait2019

AU PROGRAMME :

Les producteurs laitiers à l'ère du numérique, insémination, stress thermique, alimentation, gestion et plus encore!

INSCRIVEZ-VOUS!
craaq.qc.ca



CENTRE DE RÉFÉRENCE EN AGRICULTURE
ET AGROALIMENTAIRE DU QUÉBEC

SIP™

DEPUIS 65 ANS

ÉQUIPEMENTS DE FENAISON ROBUSTES

FAUCHEUSES À DISQUES *SILVERCUT*

LARGEUR DE TRAVAIL 8 PIEDS À 48 PIEDS
frontale / latérale / combinée / traînée



Garantie 2 ans / Système de protection des disques / Suspension hydropneumatique
Système de sécurité anti-collision / Système de remplacement rapide des couteaux / Sans conditionneur
Conditionneur à doigts / Conditionneur à rouleaux en caoutchouc / Stabilisation hydraulique assistée

FANEURS *SPIDER*

LARGEUR DE TRAVAIL 14 À 48 PIEDS
attelage 3 points ou traîné



Garantie 2 ans / Rotors plus petits : distribution optimale
Dents ressorts SUPER C / Charnières à haute sollicitation
Embrayage à doigts / Protection anti-perte des ressorts

RÂTEAUX *STAR*

LARGEUR DE TRAVAIL 11 À 41 PIEDS
attelage 3 points ou traîné



Garantie 2 ans / SIP rotor 3D / Rotors modulaires
SIP tandem mobile / Chemin de roulement réglable
Réglage hydraulique de la largeur de travail

VOS MARCHANDS SIP

ÉQUIPEMENTS J.M.A.R.

Alma
418 668-0145

LA MATAPÉDIENNE

Amqui
418 629-2000

MACHINERIE CH

Cookshire-Eaton
819 569-9611

MACHINERIE CH

Dalhousie Station
450 269-2737

RÉPARATION

AGRICOLE RV
Deschambault
418 286-3957

COOP AVANTIS

La Pocatière
418 856-1765

J. RENE LAFOND

Mirabel
450 258-2448

MACHINERIE CH

Nicolet
819 293-5252

MACHINERIE CH

Plaisance
819 427-5476

COOP PURDEL

Rimouski
418 722-7414

COOP AVANTIS

Rivière-du-Loup
418 867-1062

COOP AVANTIS

Saint-Agapit
418 888-5111

COOP AVANTIS

Saint-Anselme
418 885-9637

MACHINERIE CH

Saint-Guillaume
819 396-2185

ÉQUIPEMENTS

INOTRAC
Saint-Hyacinthe
450 796-3707

ÉQUIPEMENTS

INOTRAC
St-Jean-sur-Richelieu
450 347-5596

COOP AVANTIS

Saint-Narcisse
418 328-3788

MACHINERIES

LOURDES
Saint-Raymond
418 337-4001

COOP AVANTIS

St-Vallier
418 884-3114

COOP AVANTIS

Sainte-Marie
418 387-5987

MACHINERIE CH

Sainte-Martine
450 427-0955

GARAGE

RÉJEAN SIMARD
Scott
418 387-2168

MACHINERIE CH

Victoriaville
819 758-0671

MACHINERIE CH

Wotton
819 828-2661

Einstein allaiterait avec le **TaxiLait 4.0**



Calcul exact de l'ajout de PdL au lait entier



Identification de chaque box



Affichage de niveau



Calcul des quantités d'eau / de PdL



Calcul de la ration pour chaque box



Fonction statistique



Nouvelles aides astucieuses



Contactez-nous au (819) 690-3911
www.e3vinc.com



201948

Technologie Intelligente génère des veaux forts



Logiciel CalfExpert



Réglage personnalisé



Une tétine toujours propre



Écran de la StationHygiène



Sevrage individuel



Alimentation intelligente au lait entier



QuadroFlex



Gain de poids quotidien > 1000g

Le nouveau standard pour les DAL !



Contactez-nous au (819) 690-3911
www.e3vinc.com



201960




MANUFACTURIER DE REVÊTEMENTS MÉTALLIQUES DE PREMIÈRE QUALITÉ



Suivez-nous sur Facebook
Camital Revêtement
Métallique

203222

CAMITAL.CA | 1 888 358-6546 | Warwick | Victoriaville



Le bras de
détachement
se relâche au bas
de la plateforme
ou non

Angles des stalles
de 75° ou 90°

Configuration de
32 à 120 stalles

Fait sur mesure pour votre exploitation

Le DairyRotor série T8000 de GEA vous offre plus d'options pour maximiser votre rendement

GEA propulse l'innovation en matière de carrousel de traite à un niveau technologique supérieur avec le carrousel DairyRotor série T8000. La ligne à profil bas du module de traite permet une circulation rapide et en douceur des vaches au moment de monter et descendre de la plateforme. Les modules de traite série T8000 peuvent être jumelés avec deux options de système de train roulant, le T8900 (standard) et T8800 (extra-robuste). Tournez-vous vers l'avenir et optez pour le carrousel de traite DairyRotor série T8000.

L'AMI DE LA FERME LAITIÈRE INC.
Iberville 450 346-4075

C.S.R. / LACHARITÉ
Nicolet 819 293-8676

CENTRE LAITIÈRE LTÉE
Notre-Dame-du-Nord 819 723-2256

ÉQUIPEMENTS C. LESAGE INC.
St-Léon-le-Grand 819 228-5694
St-Marc-des-Carrières 418 268-8103

ÉQUIPEMENT M.B.L. INC.
Victoriaville 819 752-6585

Julien Bédard, représentant
Lyster 819 352-6169

Mario Morency, représentant
St-Prime 418 693-9192

Éric Boucher, représentant
Chicoutimi 418 693-9192

Coaticook
1-877-993-3335 (Sans frais)

ÉQUIPEMENTS DE FERME BHR INC.
Howick 450 825-2158 / 450 371-9666

**ÉQUIPEMENTS DE FERME
GAÉTAN THÉBERGE INC.**
St-Gervais 418 887-3018

F. GÉRARD PELLETIER INC.
St-Pascal 418 492-2439

LAIT'QUIP SCOTT INC.
Ste-Cécile-de-Milton 450 378-1082

LAWRENCE'S DAIRY SUPPLY INC.
Moose Creek (Ont.) 613 538-2559

RAYMOND BIRON INC.
St-Elphège 450 568-2250

Dany Poulin Enr., représentant
St-Hyacinthe 450 223-9387

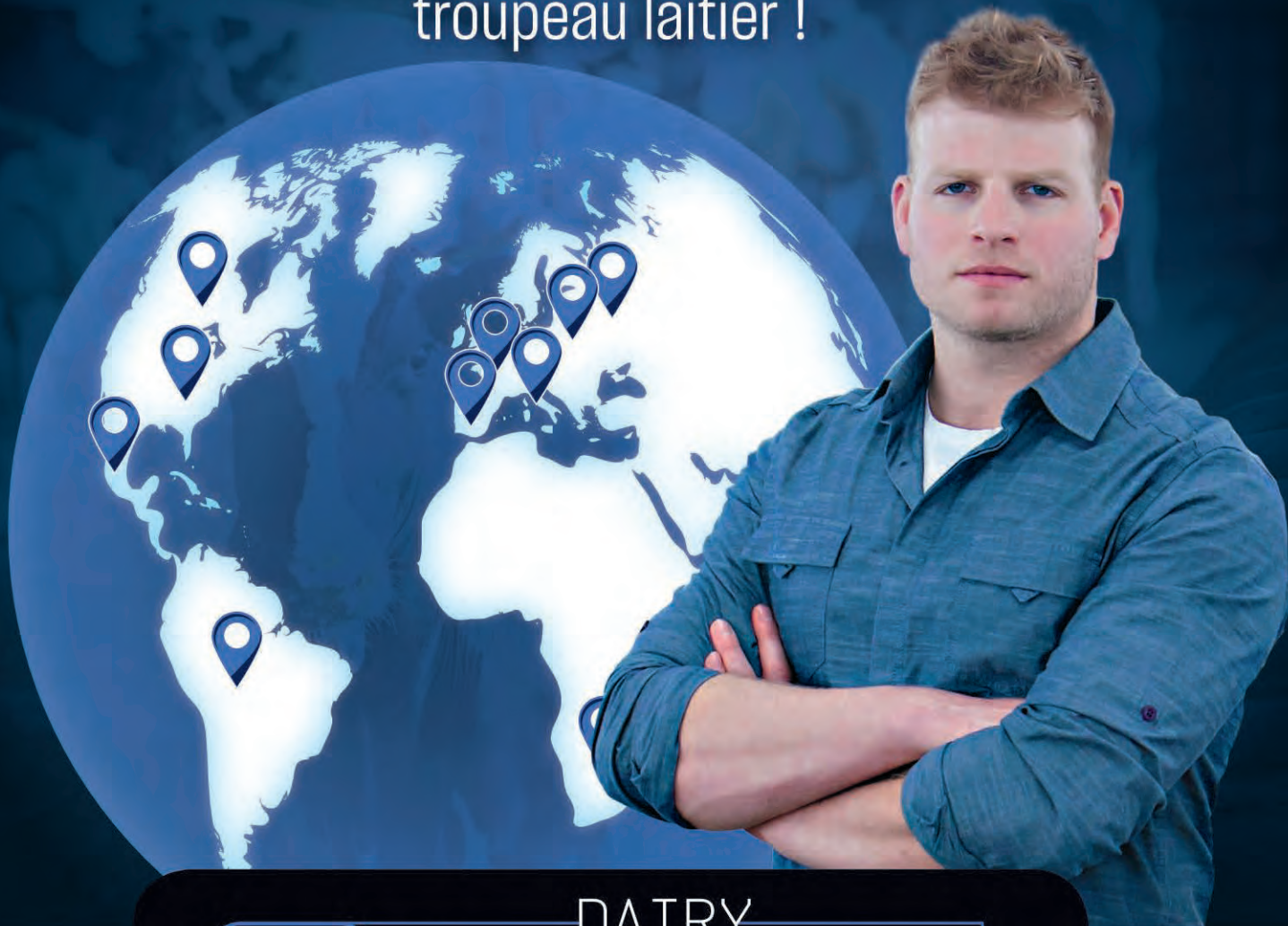
**R. OUELLET ÉQUIPEMENT
DE FERME INC.**
St-Jean-de-Dieu 418 963-2133
Amqui 418 629-1441

Gabriel Roy
Spécialiste en hygiène
Cell. 819 352-1696

Jérôme Voyer
Spécialiste en robotique
et équipement d'étable
Cell. 450 521-6488

Mario Jean
Spécialiste en traite
conventionnelle et DairyProQ
Cell. 514 386-9032

Maintenant la **TECHNOLOGIE #1 AU CANADA**
et à travers le monde pour votre
troupeau laitier !



DAIRY
E NTELIGEN™

—PAR—



Purina®

...

LIBÉREZ LE POTENTIEL DE VOTRE TROUPEAU,
CONTACTEZ VOTRE CONSEILLER PURINA®.

Federal elections: make yourselves heard!



On October 21, 2019, Canadians will go to the polls. Voting is an excellent way to make your voices heard. Until Election Day, we must pay close attention to the commitments of the various parties and be proactive in challenging all the candidates.

Dairy production is a major sector of the Canadian economy. Our annual contributions include \$3.8 billion in taxes paid, \$19.9 billion in GDP and 221,000 jobs. We are also present in 258 of the country's 338 ridings. There will be many opportunities to remind everyone of our expectations of the next government. We must not underestimate the impact of an honest discussion with a candidate or an MP.

In particular, we will very closely follow statements regarding compensation, protection of supply management and labelling of Canadian products. The dairy sector must be fully and fairly compensated for losses resulting from the recent trade agreements. We, the dairy farming community, have done our homework. At the Government's request, we participated in the committees that determined compensation amounts. At the end of January 2019, we gave them a detailed breakdown of our collective losses.

Now we demand that all political parties ensure compliance with the commitments that have been made. Farmers expected to know the conditions of payment as quickly as possible, but delays have accumulated. We are already feeling the impacts of CETA and the CTPTP. Candidates must be reminded that dairy producers have paid the price for Canada's concessions and must be compensated. It is not a question of political partisanship. Regardless of the party elected, the compensation must be paid to us. This is a duty of the State to an essential economic sector that has paid a heavy price for the benefit of the rest of the Canadian economy.

We also expect the Government to support us when CUSMA is ratified. Under these three agreements, 8.4% of Canadian production has been ceded forever, the equivalent of \$450 million of gross annual revenues. This is not including the elimination of Class 7 and the capping of our exports, which could cost us up to \$350 million more per year.

The compensation announced in last March's budget only covers a portion of our losses but will help farmers maintain their major contribution to the economy. In Québec alone, dairy farmers invested over \$730 million in 2018, money that remains in our regions and creates jobs.

The compensation announcement shows that the Government recognizes the negative impacts of the agreements on our sector, but what the farmers really want is to continue producing the milk required by the market. We must make the candidates understand that we have given enough. The next government, regardless of the party, must undertake to support our business model and ensure the complete maintenance of supply management. There must be no more concessions in trade negotiations, now or in the future.

Maintenance of supply management is not only a winning proposition for Canadian consumers, dairy processors and farmers; it is essential to maintain the vitality of communities across the country. It ensures fresh local products, easily accessible to consumers, while assuring the stability of farmers' income and milk supply. In addition, creating a balance between supply and demand reduces waste. All political parties must be made aware of the advantages of our model and commit to maintain its efficiency.

Another important issue to consider is labelling. The Federal Government is considering lowering the Canadian content threshold for using the "Product of Canada" logo from 98% to 85% and eliminating the requirement to indicate the origin of ingredients in a "Made in Canada" product.

These changes simply provide an incentive to use more foreign ingredients when Canadian options are available. The market concessions in the recent trade agreements mean that the relevance to our consumers of a logo identifying dairy products made of milk and 100% Canadian ingredients has only increased.

The election period is the perfect opportunity to remind candidates of our expectations and communicate our messages. I invite you to participate actively in the campaign by making the effort to meet your candidates and asking them for clear commitments to the dairy sector and to the protection of our model. Above all, seize this opportunity to express yourselves by registering your vote. Get involved!

Chairman

By ANDRÉ PIETTE, journalist

Construction: Some Pitfalls to Avoid

- **Surprises may occur even with the best planned construction projects. Here are some of the most frequent problems and how to avoid them.**

The construction of a building often has a significant impact on a farm's finances and on-going operations. It is therefore important that everything runs smoothly throughout the project. Despite the best of efforts, unpleasant surprises may occur. Based on comments from producers, Valérie Tremblay and Linda Labrecque, of Groupe conseil agricole de Lotbinière-Nord, prepared a list of the most frequently occurring problems. They used these to prepare a training session that they deliver to producers in their region.

Here is an overview of the most common unexpected problems.

PRODUCER ULTIMATELY LIABLE

A producer signed a contract with a company (general contractor) to build a barn. He noticed that one of the company's employees never wore a harness when working on the roof, which is a breach of safety rules. Since the employee's foreman wasn't doing anything about it, the producer took it upon himself to warn the worker and recorded the date of the warning.

You might wonder if the producer had the right to do this, and whether he was getting involved in something that was none of his business. "This was precisely the right thing to do," says Linda Labrecque. "The producer is ultimately responsible for everything that happens on his farm. In fact, in one case, a producer fired a company employee because he felt the employee's behaviour was dangerous."

It is also important to remember that businesses registered with the Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) are required to provide notice of the start and completion of a construction project.

MASTER OF HIS BUSINESS

A producer always has ultimate control of construction work on his property. Valérie Tremblay gave an interesting example: "A producer wanted to place angle iron brackets in the opening where the manure scraper chain passes. The producer noticed that the subcontractor hired by the company to pour cement did not do this, even though the parts had been delivered. The subcontractor told the farmer that he had never been asked to do that in his other construction projects, that it was useless, and that he was wasting his money. The farmer wanted to install the part to prevent premature wear of the concrete, since a chain causes more friction than a cable. When the worker continued to refuse to do the job, the producer demanded that he leave the property and called the company he was working for to inform them."

LEGAL MORTGAGE

Two weeks after the construction of a barn, a turnkey project, the producer had a very unpleasant surprise. A court clerk appeared at the producer's door and handed him a legal mortgage registration notice.

A basic principle to keep in mind is that the producer has ultimate control of construction on his property. In the event of a disagreement on how to perform a task or install a piece of equipment, he has the last word.

A legal mortgage is a mechanism to secure the debts of companies involved in the construction or renovation of a building. It can be registered up to 30 days after the completion of a project. In this case, the producer discovered that the sub-contractor hired by the general contractor to do the excavation work had not been paid. How can such a situation be prevented?

This problem could have been prevented by taking some specific measures. The producer could have asked for a list of all subcontractors and suppliers. The general contractor is obliged to provide this list if asked. Secondly, the producer could have asked the general contractor to submit a bid detailing the cost of providing and installing all the equipment and machinery required under the contract. "Based on this information, the producer could have compared his payments with the progress of the work," says Valérie Tremblay. "It is also wise to withhold 10% of the total amount until the project has been completed."

"Another method would be for the producer to ask the general contractor, at the termination of each phase of the project, for written proof that the sub-contractors have been paid and that the legal mortgage has been terminated."

"A more drastic measure," added her colleague, "would be to issue the cheques in both the company's and the subcontractor's names. General contractors do not like this, but it protects the producer."

NEVER TOO MANY DETAILS IN A CONTRACT

A project was delayed. It was supposed to be completed by the end of November, but the work continued until early March. The producer was in no way responsible, since the delay was not caused by any decision or action on his part. The contractor was simply unable to meet his contractual commitment. As a result of the delay, the building had to be heated throughout the winter months in order to work in it. The bill is steep: several thousand dollars. Who should pay for it? "If this situation is not specifically addressed in the contract, the producer might well have to pay for it," says Valérie Tremblay. "He has no recourse."

ADVICE TIDBITS

- ✓ It is best to give responsibility for the construction project to a specific employee of the producer. "Even with a turnkey project, it is important to have a presence on the work site every day," mentioned Linda Labrecque. "Similarly, a specific individual should be in charge of billing. This person is then responsible for ensuring that deliverables correspond with the amounts invoiced and that the prices are those stipulated in the contract. Some producers even hire a person to do this. In a two-million-dollar project, expenses add up quickly!"
- ✓ Make sure you understand the drawings. "There are various drawing formats," noted Valérie Tremblay. "The ideal is to have a drawing that serves as a single basis for all bids."
- ✓ Do not give in to doing other "little things while you're at it." Valérie Tremblay is aware that this may seem like a rather extreme recommendation. "There are always unexpected occurrences in a project," she says. "This is the reason why a 15 to 20% buffer is always factored into a construction budget. If something unexpected crops up, you should evaluate it and see if you can cut costs elsewhere. But if last-minute upgrade changes are made, such as covering the manger with ceramic, this could result in a substantial cost overrun. It's very easy to lose control of costs." The most frequent unexpected costs involve excavation, electricity and plumbing.
- ✓ Never make a payment against a bid. You should demand a formal invoice with the tax numbers.
- ✓ It is wise to adjust your insurance coverage as the work progresses.

This anecdote illustrates the importance of ensuring that all contracts and bids contain full details. This will reduce the risk of incurring unexpected expenses or of a project that does not meet the producer's expectations. The two consultants gave numerous examples of details to consider: What type of concrete will be used? What type of steel will be used in the building's structure? Who will purchase the materials? What equipment will the contractor provide (crane, elevator platform, compact excavator, etc.)?

When will the work begin and end? Have penalties been included if the company does not meet the deadlines specified in the contract? Who will cover any cost overruns? What rate will be allocated to the producer or his employees if they work on the construction project within the framework of a turnkey contract? Are the quoted prices firm, or are they subject to change based on cost fluctuations? (It is worthy of note that financial institutions generally require that 70 to 80% of the prices stipulated in a bid are firm fixed.)



Based on comments from producers, Valérie Tremblay and Linda Labrecque, of Groupe conseil agricole de Lotbinière-Nord, prepared a list of the most frequently occurring problems in construction projects and suggest ways to prevent them.



CHOOSING THE RIGHT GENERAL CONTRACTOR (COMPANY)

Unless they are new to the business, construction companies are all well-known in the industry. Knowledgeable people such as engineers and financiers are very aware of each one's reputation. It is important to consult them.

It is also good practice to visit and inspect construction projects performed by the contractor. You can also ask your financial partner to do a credit check on the company you are considering.

Should you choose the lowest bidder? "The quality of work and the confidence that you have in the company are also important," says Valérie Tremblay. "Ask yourself whether or not you could live with the contractor in question for six months!" ■

It is important that bids and contracts contain full details. What type of concrete will be used? What type of steel will be used in the building's structure? Who will purchase the materials? What equipment will the contractor provide (crane, elevator platform, compact excavator, etc.)? These are a few examples of points that need to be clarified.

For input on articles, to obtain information, ask questions or make suggestions on the content of your magazine, please contact

LE PRODUCTEUR DE LAIT QUÉBÉCOIS at 450 679-8483 # 7265

or by e-mail: plq@lait.qc.ca

Also, visit the PLQ's Web site: www.lait.org

Centralized Quota Sales System (SCVQ)

JUNE 2019

Fixed Price: \$24,000.00

	Number	kg of BF/day
Offers to sell		
Total	49	760.28
Eligible for allocation	49	760.28
Successful	49	760.28
Reserve		
Quantity purchased (-) / sold (+)		-0.10
Offers to buy		
Total	1,915	18,675.75
Eligible for allocation	1,914	18,675.75
Successful	1,915	760.18

Participation on a prorata basis in any unprocessed offer to purchase equal to or higher than 0.24 kg of BF/day.

ALLOCATION OF OFFERS TO SELL AND TO PURCHASE PER PRICE STRATUM

SALES			Price offered	PURCHASES		
Number	kg of BF/day	Cumulation	\$/kg of BF/day	Number	kg of BF/day	Cumulation
			< 24,000.00			
49	760.28	760.28	24,000.00 ceiling price	1,915	18,675.75	18,675.75

ALLOCATION TO BUYERS AND SELLERS

	Number	kg of BF/day	%
Buyers			
Startup Assistance Program	0	0.00	0.0
PRIORITY Holding of less than 12 kg of BF/day	1	1.00	0.1
Reimbursement of startup loans	17	1.70	0.2
Iteration (0.19 kg of BF/day)	1,914	362.49	47.7
Prorata (2.16%)	1,882	394.99	52.0
4.07% of the offers have been processed		760.18	100.0
Sellers			
Seller who stopped producing 1 or more month ago	0	0.00	0.0
Offers partially processed in the previous month	0	0.00	0.0
Offers in the current month	49	760.18	100.0
100.00% of the offers have been processed	49	760.18	100.0

Quota prices in Canadian provinces JUNE 2019

	\$/kg of BF/day		\$/kg of BF/day		\$/kg of BF/day
Nova Scotia	24,000.00 ceiling	Quebec	24,000.00 ceiling	Alberta	41,815.00
Prince Edward Island	24,000.00 ceiling	Ontario	24,000.00 ceiling	Saskatchewan	34,500.00
New Brunswick	24,000.00 ceiling	Manitoba	29,751.00	British Columbia	36,500.00